

RAPPORT ANNUEL 2011

---

SOCIÉTÉ  
INDUSTRIELLE  
ET FINANCIÈRE  
DE L'ARTOIS

Bolloré 



RAPPORT ANNUEL 2011

---

SOCIÉTÉ  
INDUSTRIELLE  
ET FINANCIÈRE  
DE L'ARTOIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 7 JUIN 2012**

Société anonyme au capital de 5 324 000 euros  
Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton  
92811 Puteaux Cedex – France  
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 – Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

[www.sif-artois.com](http://www.sif-artois.com)  
562 078 261 RCS Nanterre

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 22 MARS 2012

**COMTE DE RIBES**

PRÉSIDENT D'HONNEUR

**CÉDRIC DE BAILLIENCOURT**

PRÉSIDENT DU CONSEIL

**VINCENT BOLLORÉ**

REPRÉSENTANT BOLLORÉ PARTICIPATIONS

**SÉBASTIEN BOLLORÉ**

**HUBERT FABRI**

**EMMANUEL FOSSORIER**

REPRÉSENTANT COMPAGNIE DU CAMBODGE

**JEAN-PHILIPPE HOTTINGUER**

**CHRISTOPH VON MALAISE**

**CÉLINE MERLE-BÉRAL**

REPRÉSENTANT SOCIÉTÉ BORDELAISE AFRICAINE

**OLIVIER ROUSSEL**

**PHILIPPE DE TRAUX DE WARDIN**

REPRÉSENTANT PF REPRÉSENTATION

**FRANÇOIS LAROZE**

DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

## INFORMATION FINANCIÈRE

**CÉDRIC DE BAILLIENCOURT**

DIRECTEUR FINANCIER

TÉL. : +33 (0)1 46 96 46 73

FAX : +33 (0)1 46 96 48 76

**EMMANUEL FOSSORIER**

RELATIONS INVESTISSEURS

TÉL. : +33 (0)1 46 96 47 85

FAX : +33 (0)1 46 96 42 38

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>5</b>
Rapport du Conseil	6
Données sociales	15
Données relatives à la maîtrise des risques environnementaux	17
Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne	18
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	24
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>25</b>
Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	28
État du résultat global consolidé	29
Variation de la trésorerie consolidée	30
Variation des capitaux propres consolidés	32
Annexe aux comptes consolidés	33
Notes sur le bilan	40
Notes sur le compte de résultat	53
Autres informations	58
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	66
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>67</b>
Bilan	68
Compte de résultat	70
Annexe aux comptes annuels	71
Notes sur le bilan	71
Notes sur le compte de résultat	73
Informations diverses	74
Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	75
Filiales et participations au 31 décembre 2011	76
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	78
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	79
<b>RÉSOLUTIONS</b>	<b>81</b>
Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012	82
<b>AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>83</b>
Attestation du rapport financier annuel	84
Document d'information annuel	84



## RAPPORT DE GESTION

Rapport du Conseil	6
Données sociales	15
Données relatives à la maîtrise des risques environnementaux	17
Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne	18
Rapport des Commissaires aux comptes en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	24

# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT DU CONSEIL

### RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2011

#### COMPTES CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé qui, à périmètre et taux de change constants, progresse de 20 %, reflète la reprise des volumes d'activité d'IER. Le résultat opérationnel, à 6,7 millions d'euros, contre une perte de 0,5 million d'euros en 2010, bénéficie de la progression des résultats d'IER sur l'ensemble de ses métiers.

Le résultat financier s'élève à 9,1 millions d'euros contre 24,7 millions d'euros en 2010 qui comprenait une importante reprise de provisions sur les titres Aegis.

Le résultat net consolidé ressort à 13,6 millions d'euros contre 23,1 millions d'euros en 2010.

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 612,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, en diminution de 14 millions d'euros, en raison principalement de la baisse des cours de bourse des participations.

#### CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires	147,7	124,5
Résultat opérationnel	6,7	(0,5)
Résultat financier	9,1	24,7
Part dans le résultat net des entreprises associées	(0,1)	(0,1)
Impôts	(2,1)	(1,0)
<b>Résultat net</b>	<b>13,6</b>	<b>23,1</b>
dont part du Groupe	11,2	23,4

#### COMPTES ANNUELS

Le résultat net social s'établit à 8,6 millions d'euros contre 24,0 millions d'euros en 2010 et correspond principalement aux dividendes reçus et à la quote-part de résultat de la Financière du Loch qui, en 2010, intégrait une importante reprise de provisions sur les titres Aegis.

#### TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2011, la trésorerie de la Société Industrielle et Financière de l'Artois s'élève à 28,3 millions d'euros, contre 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2010.

#### PARTICIPATIONS

##### FINANCIÈRE DU LOCH (11,9 %) / COMPAGNIE DE PLEUVEN (12,0%)

La Société Industrielle et Financière de l'Artois détient directement 11,9 % de la Financière du Loch et 12,0 % de la Compagnie de Pleuven qui gèrent un portefeuille de participations, dont notamment :

##### Havas

Au 31 décembre 2011, le Groupe Bolloré détient 32,8 %<sup>(1)</sup> du capital d'Havas. La valeur boursière de cette participation s'élève à 450 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le revenu 2011 s'élève à 1 645 millions d'euros, avec une croissance organique de 5,9 %. Son new business s'élève à 1,4 milliard d'euros. Le groupe publicitaire poursuit l'amélioration de sa rentabilité ; le résultat opérationnel courant s'élève à 220 millions d'euros, en hausse 8 %, et le résultat net part du Groupe progresse de 9 %, à 120 millions d'euros. Son endettement net s'établit à 37 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre une trésorerie de 87 millions d'euros un an plus tôt.

##### Aegis

Au 31 décembre 2011, le Groupe Bolloré détient 26,5 %<sup>(2)</sup> du capital d'Aegis Group Plc, l'un des premiers groupes indépendants d'agence média et « marketing services » spécialisée, qui figure également parmi les plus importantes sociétés d'études. Au 31 décembre 2011, la valeur boursière de la participation s'élève à 530 millions d'euros.

En 2011, la cession de Synovate pour 525 millions de livres sterling a été suivie par la distribution d'un dividende exceptionnel de 200 millions de livres sterling.

Aegis a réalisé un chiffre d'affaires (hors Synovate) de 1 135 millions de livres sterling, faisant ressortir une croissance organique de 9,9 %. Le résultat opérationnel courant, à 146 millions de livres sterling, est multiplié par deux et le bénéfice net part du Groupe s'élève à 164 millions de livres sterling, multiplié par quatre. L'endettement net d'Aegis au 31 décembre 2011 a été ramené à 128 millions de livres sterling, pour un gearing de 28 %.

##### IER (52,4 %)<sup>(3)</sup>

En 2011, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 147 millions d'euros, en augmentation de 18 % par rapport à l'exercice 2010. Les résultats sont en nette progression et reflètent la reprise des volumes d'activité, associée aux efforts menés durant les exercices précédents qui ont permis de retrouver des conditions de profitabilité.

En support à sa nouvelle stratégie, IER a accru de 15 % ses investissements technologiques dans ses trois métiers à hauteur de 9,3 millions d'euros (totalement enregistrés en charges sur l'exercice). Le projet Autolib' et le déploiement de contrats-cadres importants signés avec de grands opérateurs aériens et terrestres assurent une bonne visibilité sur 2012.

IER se concentre sur ses trois métiers stratégiques :

- l'activité Libre-service et enregistrement poursuit sa croissance depuis 2010, notamment en Amérique du Nord dans le secteur aérien. IER bénéficie de succès commerciaux remportés en 2010 (La poste, CNAF...) et du contrat Autolib' pour la fourniture de bornes ;
- l'activité Contrôle d'accès a connu une croissance soutenue suite à la réalisation d'importants contrats obtenus dans le domaine des transports publics européens que sont les métros de Bruxelles, Stockholm et Madrid, à l'élargissement de sa gamme de produits en 2011 et à un bon niveau d'activité en Amérique du Nord ;
- l'activité Identification automatique a connu une progression significative de son chiffre d'affaires et de sa part de marché, grâce au gain d'importants projets, notamment dans le secteur de la logistique (Géodis, Schenker,...), et à des perspectives de nouveaux marchés RFID dans la distribution.

(1) Dont 28,1 % détenus indirectement par la Compagnie de Pleuven et 4,7 % par Bolloré.

(2) Dont 24,8 % détenus par la Financière du Loch, 0,3 % détenu par Bolloré Participations et 1,4 % par Nord-Sumatra Investissements.

(3) Consolidé en intégration globale.



## AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 8 640 879,38 euros ; il vous est proposé de l'affecter de la façon suivante :

(en euros)	
Résultat de l'exercice	8 640 879,38
Report à nouveau antérieur	41 862 996,88
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>50 503 876,26</b>
Dividendes	9 050 800,00
Au compte « Report à nouveau »	41 453 076,26

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 34 euros par action au nominal de 20 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement le 18 juin 2012.

## DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	2010	2009	2008
Nombre d'actions	266 200	266 200	266 200
Dividendes (en euros)	19,00 <sup>(1)</sup>	–	–
Montant distribué (en millions d'euros)	5,06	–	–

(1) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2010 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts sachant que cet abatement ne bénéficie qu'aux personnes physiques ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

## ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

Moyenne mensuelle (en euros)



## PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

## DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée par la société.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT

Principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires au 31 décembre 2011 :

	% du capital
Financière Moncey	42,05
Société Bordelaise Africaine	30,19
Bolloré	9,32
Compagnie du Cambodge	7,32
Socfrance	6,84
Autres sociétés du Groupe Bolloré	0,01
<b>Sous-total Groupe Bolloré</b>	<b>95,73</b>
Public	4,27
<b>Total</b>	<b>100,00</b>

Le nombre des droits de vote est identique à celui des actions.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2011, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 53, celui des actionnaires inscrits au nominatif administré s'élevant à 558 (source : CM-CIC Securities).

Au 31 décembre 2011, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

Les salariés du Groupe ne détiennent aucun pourcentage du capital de la société au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

# RAPPORT DE GESTION

(en euros)	
Cours au 31 décembre 2010	2 301,01
Cours au 31 décembre 2011	2 110,00
Cours au 1 <sup>er</sup> mars 2012	2 300,00

Au 1<sup>er</sup> mars 2012, la capitalisation de la Société Industrielle et Financière de l'Artois s'élève à 612 millions d'euros.

## PRISES DE PARTICIPATIONS

### PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES

Néant.

### PRISES DE PARTICIPATIONS INDIRECTES

Néant.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS VISÉS À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, il est demandé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver les conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du même Code et conclus au cours de l'exercice et des exercices écoulés après avoir été régulièrement autorisés par votre Conseil d'administration.

## JETONS DE PRÉSENCE

Le montant global maximal des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 à la somme de 65 390 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition de jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration, par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions d'administrateurs.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

#### Structure du capital de la société

Se reporter au paragraphe « Renseignements concernant l'actionnariat de la société au 31 décembre 2011 ».

#### Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce

Néant.

#### Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Se reporter au paragraphe « Prise de Participations ».

#### Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et leur description

Néant.

#### Mécanismes de contrôle prévus dans les systèmes d'actionnariat du personnel, accords entre actionnaires dont la société a connaissance et pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

#### Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration et à la modification des statuts de la société

Les statuts prévoient que la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire. La durée de leurs fonctions est de trois années au plus.

Le nombre des administrateurs âgés de plus de 85 ans ne peut excéder le tiers des membres du Conseil d'administration. Si cette proportion venait à être dépassée, l'administrateur le plus âgé serait réputé démissionnaire à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire annuelle. Les administrateurs sont toujours rééligibles sous réserve des cas de cessation des fonctions d'administrateur prévus par la loi et de l'application de la limite d'âge fixée ci-dessus.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action au moins pendant toute la durée de son mandat.

Les règles relatives à la modification des statuts de la société sont celles prévues par la loi.

#### Pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier émission ou rachat d'actions

Se reporter au paragraphe « Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité ».

#### Accords conclus par la société, modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle

Néant.

#### Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

**TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ (ARTICLE L. 225-100 DU CODE DE COMMERCE)**

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration <b>d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</b>	<b>Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (1<sup>re</sup> résolution) :</b> Les augmentations de capital ne pourront dépasser 1 700 000 euros Montant nominal des valeurs constituant des titres d'emprunt ne pourra excéder 200 000 000 euros Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire <b>(jusqu'au 10 août 2013)</b>
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration <b>en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</b>	<b>Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (2<sup>e</sup> résolution) :</b> Les augmentations de capital ne pourront dépasser 1 700 000 euros Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire <b>(jusqu'au 10 août 2013)</b>
Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration <b>à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital</b>	<b>Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (3<sup>e</sup> résolution) :</b> Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire <b>(jusqu'au 10 août 2013)</b>
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration <b>d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés</b>	<b>Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011 (4<sup>e</sup> résolution) :</b> 1 % du capital Validité autorisation : vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée générale extraordinaire <b>(jusqu'au 10 août 2013)</b>

Il n'a pas été fait usage de ces délégations de compétence au cours de l'exercice 2011.

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE DE MONÉTAIRE ET FINANCIER, RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant total de l'opération (en euros)	Référence AMF
Bolloré <sup>(1)</sup>	13/05/2011	Prêt de titre	1	0,00	0,00	211D2345

(1) Société contrôlée par Vincent Bolloré.

**MANDATS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'Article L. 225-102-1 alinéa 3, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

Le Conseil du 31 août 2010 s'est prononcé pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général.

**Cédric de Bailliencourt,  
Président du Conseil d'administration**

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises**

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odet<sup>(1)</sup> ;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré<sup>(1)</sup> ;
- Président du Directoire de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard et de la Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup> ;
- Président de Sofibol, Compagnie de Bénodet, Compagnie des Glénans, Compagnie de Tréguennec, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Kerdévoit, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Sainte-Marine, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean et Omnium Bolloré ;

- Gérant de Socarfi, Financière du Loch et Compagnie de Malestroit ;
- Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>, Financière de l'Odet<sup>(1)</sup> et Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Membre du Directoire de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Représentant permanent de Bolloré aux Conseils de Batscap et Socotab ; de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA).

— *Autres fonctions et mandats*

- Représentant permanent de Bolloré au Conseil d'administration d'Havas<sup>(1)</sup> et au Conseil de Surveillance de Vallourec<sup>(1)</sup> ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

**Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères**

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Président du Conseil d'administration de Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, PTR Finances, SFA ;
- Administrateur de African Investment Company, Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Cormoran Participations, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale<sup>(1)</sup>, BB Group, PTR Finances, Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, SFA, Sorebol et Technifin ;
- Représentant permanent de Pargefi Helios Iberica Luxembourg SA au Conseil de Participaciones y gestion financiera SA ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Nord-Sumatra Investissements

(R) Renouvelé.

(1) Société cotée.

# RAPPORT DE GESTION

## — Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinaf (ex-Intercultures)<sup>(1)</sup>, Socfinde, Terrasia, Socfin (ex-Socfinal)<sup>(1)</sup>, Induservices SA, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol et Agro Products Investment Company.

## Comte de Ribes, Président d'Honneur et Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président-directeur général de Société Bordelaise Africaine ;
- Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Président d'honneur de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup> ;
- Vice-Président de Bolloré<sup>(1)</sup> ;
- Directeur général de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;
- Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Société Bordelaise Africaine et Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup> ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'administration de Financière Moncey<sup>(1)</sup>.

#### — Autres fonctions et mandats

- Membre du Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie ;
- Administrateur de Ciments Français<sup>(1)</sup>.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Président de Redlands Farm Holding ;
- Vice-Président de Financière du Champ de Mars ;
- Administrateur de Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>, Financière du Champ de Mars, Nord-Sumatra Investissements et SFA ;
- Représentant permanent de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) au Conseil de SAFA Cameroun<sup>(1)</sup>.

#### — Autres fonctions et mandats

- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfin<sup>(1)</sup> et Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup>.

## François Laroze, Directeur général

Date d'entrée en fonction : 31 août 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Directeur général de Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>, JCDecaux Bolloré Holding ;
- Président de Bolloré Électricité, Compagnie de Port-Manech, Compagnie de la Pointe d'Arradon, Compagnie de Brocéliande, Compagnie de Lanmeur, Compagnie du Plomeur, Financière Arnil, Financière de Concarneau, Financière de l'Argol, Financière du Letty, Financière de Nevez, Financière de Penmarch, Financière de Redon, Socfrance, Sofiprom ;
- Représentant permanent de Bolloré à la présidence de Compagnie Saint-Gabriel, de Financière Arnil au Conseil de Financière de Cézembre, de Financière de Cézembre aux Conseils de MP 42 et de Société de Culture des Tabacs, de Société Navale de l'Ouest au Conseil de Société Navale Caennaise, de Financière du Champ de Mars au Conseil de SAFA ;
- Liquidateur de Société Centrale de Représentation ;
- Membre du Conseil exécutif de JCDecaux Bolloré Holding.

#### — Autres fonctions et mandats

- Président de Upside, UMT, Havas 05 et Havas 06 ;
- Administrateur de Havas Média France ;
- Représentant de UMT, Société Président de Dynaxium.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur des sociétés African Investment Company SA, Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire, Emacom, Internacional de Desarrollo Portuarios Sa, Financière de Kéréon, Movimientos Portuarios Internacionales Sa, Operativa International Porturia Sa, Participaciones e Inversiones ;
- Participaciones Ibero Internacional, Puertos Development International Sa, Progosa Investment Sa, Sorebol Sa, SNO Investments Ltd, SNO Lines Ltd, Elder Dempster Lines UK ;
- Représentant de SAGA au Conseil de Bolloré Africa Logistics Senegal, de Financière de Beg Meil au Conseil de Participaciones y Gestion Financiera ;
- Directeur général de Hombard Publishing BV ;
- Fondateur de pouvoirs de JSA Holding B.V.

#### — Autres fonctions et mandats

- Membre du Conseil Exécutif d'Havas Media Africa ;
- Représentant permanent de Havas Media Africa au Conseil de Havas Media Senegal, de Havas Media Cameroun et de Havas Media Côte d'Ivoire ;
- Administrateur de la société Havas Media Belgium ;
- Administrateur de la société Havas Management Espana.

## Sébastien Bolloré, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 10 juin 2011

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2013

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Administrateur de Bolloré Participations, Bolloré<sup>(1)</sup>, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol ;
- Représentant permanent de Plantations des Terres Rouges au Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup>.

#### — Autres fonctions et mandats :

- Administrateur au Conseil de Big Ben<sup>(1)</sup>.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Néant.

## Hubert Fabri<sup>(2)</sup>, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Financière de l'Odé<sup>(1)</sup>, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA) et Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

#### — Autres fonctions et mandats

Néant.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

#### — Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

- Vice-Président de Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord-Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale<sup>(1)</sup>, SAFA Cameroun<sup>(1)</sup>, Nord-Sumatra Investissements et Plantations des Terres Rouges<sup>(1)</sup>.

#### — Autres fonctions et mandats

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Induservices SA, Palmeraies du Cameroun, Palmeraies de Mopoli<sup>(1)</sup>, Socfin (ex-Socfinal)<sup>(1)</sup>, Socfinaf (ex-Intercultures)<sup>(1)</sup>, Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinde, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Centrages, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Socfinaf Company Ltd et Liberian Agricultural Company (LAC) ;

(R) Renouvelé.

(1) Société cotée.

(2) Administrateur.

- Vice-Président de Société des Caoutchoucs de Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli<sup>(1)</sup>, Okomu Oil Palm Company<sup>(1)</sup>, Socfin (ex-Socfinal)<sup>(1)</sup>, Socfinaf (ex-Intercultures)<sup>(1)</sup>, Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinde ; Socfin KCD ; Socfindo, Induservices SA, et Terrasia ;
- Cogérant de Brabanta ;
- Représentant permanent de PF Représentation au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)<sup>(1)</sup>.

### Jean-Philippe Hottinguer<sup>(2)</sup>, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur au Conseil de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

- Président-directeur général de Jean-Philippe Hottinguer Corporate Finance ;
- Membre des Conseils de Surveillance de Devanlay SA, Etam Développement<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur au Conseil d'Etam SA ;
- Représentant permanent de Jean Conrad Hottinger AG, associé commandité gérant de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie ;
- Représentant de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie au Conseil de Banque Jean-Philippe Hottinguer gestion privée.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur au Conseil de Forestière Équatoriale<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

### Olivier Roussel<sup>(2)</sup>, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012)

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

- Président de la société ISTAC SAS ;
- Administrateur de Lozé et Associés.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

Néant.

— *Autres fonctions et mandats*

- Administrateur de Bernard Global Investors, Ltd et Alternative Leader SA.

### Christoph von Malaise<sup>(2)</sup>, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

Néant.

### Bolloré Participations, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

Représentant permanent : Vincent Bolloré

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge<sup>(1)</sup> ;
- Administrateur de Bolloré<sup>(1)</sup>, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odet, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de Bolloré Africa logistics Cameroun, Nord Sumatra Investissements, SAFA Cameroun<sup>(1)</sup>, SDV Congo, SFA.

— *Autres fonctions et mandats*

- Administrateur de Agro Products Investment Company Ltd, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogesco), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)<sup>(1)</sup>, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup>, Socfinaf (ex-Compagnie Internationale de Cultures)<sup>(1)</sup>, Induservices, Socfin (ex-Socfinal)<sup>(1)</sup>, Socfinasia<sup>(1)</sup>, Socfinde et Terrasia.

### Compagnie du Cambodge, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

Représentant permanent : Emmanuel Fossorier

(le renouvellement de son mandat sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012).

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey<sup>(1)</sup>, Rivaud Innovation, Société des Chemins de fer et Tramways du Var et du Gard, Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

- Membre du Conseil de surveillance de Banque Jean-Philippe Hottinguer et Cie.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de SAFA Cameroun<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

### Société Bordelaise Africaine, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2009<sup>(R)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2011

Représentant permanent : Céline Merle-Béral

Son mandat ne sera pas renouvelé à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

#### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— *Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré*

- Administrateur de Forestière Équatoriale<sup>(1)</sup>.

— *Autres fonctions et mandats*

Néant.

(R) Renouvelé.

(1) Société cotée.

(2) Administrateur.

# RAPPORT DE GESTION

## PF Représentation, Administrateur

Date d'entrée en fonction : 11 juin 2010<sup>(9)</sup>

Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

Représentant permanent : Philippe de Traux de Wardin

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

• Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois<sup>(1)</sup>.

— Autres fonctions et mandats

Néant.

### Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

— Fonctions et mandats exercés au sein du Groupe Bolloré

• Administrateur de Plantations des Terres Rouges SA<sup>(1)</sup>.

— Autres fonctions et mandats

• Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)<sup>(1)</sup>, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm)<sup>(1)</sup>, Société des palmeraies de la Ferme Suisse (SPFS-Palm'Or), Socfinaf<sup>(1)</sup>, Socfin<sup>(1)</sup>, Socfinasia<sup>(1)</sup>, Palmeraies de Mopoli<sup>(1)</sup>.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats d'Olivier Roussel, de Compagnie du Cambodge (représentée par Emmanuel Fossorier) et de Société Bordelaise Africaine (représentée par Céline Merle-Béral) arrivent à expiration à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Nous vous proposons de renouveler les mandats d'Olivier Roussel et de Compagnie du Cambodge pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat de Société Bordelaise Africaine et de nommer Céline Merle-Béral pour une durée de trois années soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Des comptes rendus des délibérations des Conseils d'administration des 15 décembre 2008, 9 avril 2009 et 31 août 2010, appelés à se prononcer sur les pratiques en matière de gouvernement d'entreprises, sont présentés au point « Informations relatives au gouvernement d'entreprise » du rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société.

## RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2011, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233.16 du Code de Commerce, ou par la société qui contrôle votre société, au sens du même article :

### TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>Cédric de Bailliencourt, Président du Conseil d'administration</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	439 187	420 745
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>439 187</b>	<b>420 745</b>
<b>François Laroze, Directeur général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	502 543	436 792
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>502 543</b>	<b>436 792</b>

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(en euros)	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Cédric de Bailliencourt, Président du Conseil d'administration</b>				
Rémunération fixe	303 772	303 772	285 633	285 633
Rémunération variable	90 000 <sup>(1)</sup>	90 000 <sup>(1)</sup>	90 000 <sup>(1)</sup>	90 000 <sup>(1)</sup>
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	42 688	42 688	42 383	42 383
Avantages en nature	2 727	2 727	2 729	2 729
<b>Total</b>	<b>439 187</b>	<b>439 187</b>	<b>420 745</b>	<b>420 745</b>
<b>François Laroze, Directeur général</b>				
Rémunération fixe	306 050	306 050	246 000	246 000
Rémunération variable	170 000 <sup>(1)</sup>	170 000 <sup>(1)</sup>	166 000 <sup>(1)</sup>	166 000 <sup>(1)</sup>
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	26 493	26 493	24 792	24 792
<b>Total</b>	<b>502 543</b>	<b>502 543</b>	<b>436 792</b>	<b>436 792</b>

(1) Partie variable liée aux résultats du Groupe Bolloré.

TABLEAU DES JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

(en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2011	Montants versés au cours de l'exercice 2010
<b>Comte de Ribes</b>		
Jetons de présence	26 855	26 550
<b>Hubert Fabri</b>		
Jetons de Présence	23 579	23 350
<b>Sébastien Bolloré</b>		
Jetons de présence	36 634	-
Autres rémunérations	71 050	-
Avantages en nature	2 617	-
<b>Jean-Philippe Hottinguer</b>		
Jetons de présence	2 516	2 288
<b>Olivier Roussel</b>		
Jetons de présence	20 141	19 913
<b>Christoph von Malaisé</b>		
Jetons de présence	2 516	2 288
<b>Bolloré Participations</b>		
Jetons de présence	28 083	28 083
<b>Compagnie du Cambodge</b>		
Jetons de présence	3 050	3 050
<b>PF Représentation</b>		
Jetons de présence	2 516	2 288
<b>Société Bordelaise Africaine</b>		
Jetons de présence	3 355	3 050
<b>Total</b>	<b>222 912</b>	<b>110 860</b>

# RAPPORT DE GESTION

## OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice.

Cédric de Bailliencourt, Président du Conseil d'administration, a procédé au cours de l'exercice 2011 à la levée de 2 650 options Bolloré (Plan Bolloré avril 2007).

## ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Aucune action de performance n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux par l'émetteur ou par toute société du Groupe.

## CONTRAT DE TRAVAIL, RETRAITES SPÉCIFIQUES, INDEMNITÉS DE DÉPART ET CLAUSE DE NON-CONCURRENCE

Exercice 2011	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Cédric de Bailliencourt</b> Président du Conseil d'administration Date début mandat : 11 juin 2010 Date fin mandat : 31 décembre 2012		•		•		•		•
<b>François Laroze</b> Directeur général Date début mandat : 31 août 2010 Date fin mandat : 31 décembre 2012		•		•		•		•

## INFORMATION RELATIVE AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2011 du solde des dettes fournisseurs et autres comptes rattachés par date d'échéance et en comparaison le tableau au 31 décembre 2010.

Échéances (J = 31/12/2011) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance à					Hors échéance	Total
		J + 15	Entre J + 16 et J + 30	Entre J + 31 et J + 45	Entre J + 46 et J + 60	Au-delà de J + 60		
Fournisseurs								
Fournisseurs d'immobilisations								
<b>Total à payer</b>								
Factures non parvenues							75	75
Autres								
<b>Total fournisseurs et autres comptes rattachés</b>							<b>75</b>	<b>75</b>

Échéances (J = 31/12/2010) (en milliers d'euros)	Dettes échues à la clôture	Échéance à					Hors échéance	Total
		J + 15	Entre J + 16 et J + 30	Entre J + 31 et J + 45	Entre J + 46 et J + 60	Au-delà de J + 60		
Fournisseurs	4							4
Fournisseurs d'immobilisations								
<b>Total à payer</b>	<b>4</b>							<b>4</b>
Factures non parvenues							62	62
Autres								
<b>Total fournisseurs et autres comptes rattachés</b>	<b>4</b>						<b>62</b>	<b>66</b>



## DONNÉES SOCIALES

### PÉRIMÈTRE : MONDE

Au 31 décembre 2011, la Société Industrielle et Financière de l'Artois compte 716 collaborateurs employés par 12 entités juridiques. Elle détient une participation majoritaire de 52,41 % dans le capital d'IER.

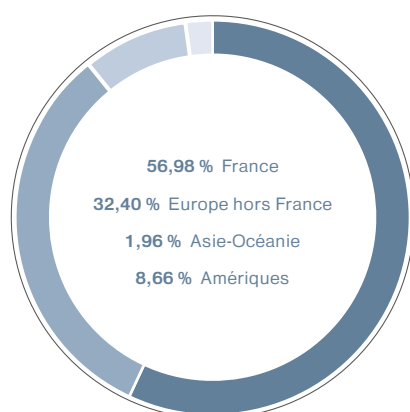
### EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2011

#### EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France	Europe	Asie-Océanie	Amérique	Total
Industrie	408	232	14	62	716
<b>En pourcentage</b>	<b>56,98</b>	<b>32,40</b>	<b>1,96</b>	<b>8,66</b>	<b>100</b>

Parmi les 716 salariés du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois, 408 sont localisés en France et 308 sont localisés dans le reste du monde.

#### RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

2011	408
2010	388
2009	441
<b>France</b>	
2011	308
2010	316
2009	318
<b>Étranger</b>	
2011	716
2010	704
2009	759
<b>Total</b>	

#### EFFECTIFS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Nombre	565	151	246	470	683	33	716
<b>En pourcentage</b>	<b>78,91</b>	<b>21,09</b>	<b>34,36</b>	<b>65,64</b>	<b>95,39</b>	<b>4,61</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre 2011, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois compte 151 femmes, soit 21,09 % de l'effectif total.

Le Groupe emploie au 31 décembre 2011 : 246 salariés cadres (soit 34,36 % de l'effectif total) et 470 salariés non-cadres (soit 65,64 % de l'effectif total).

Parmi les 716 salariés, 95,39 % sont sous contrat à durée indéterminée, soit 683 personnes.

#### EFFECTIFS PAR ÂGE

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Nombre	86	241	216	173	716
<b>En pourcentage</b>	<b>12,01</b>	<b>33,66</b>	<b>30,17</b>	<b>24,16</b>	<b>100</b>

# RAPPORT DE GESTION

## RECRUTEMENTS/DÉPARTS

En 2011, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a procédé à 106 recrutements, dont 64,15 % correspondent à des embauches sous contrats à durée indéterminée.

Recrutements	Effectif	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	68	64,15
Contrat à durée déterminée (CDD)	38	35,85
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>100</b>

Le nombre total des départs en 2011 est de 90.

Départs	Effectif	%
Démission	42	46,67
Contrat à durée déterminée (CDD)	18	20,00
Licenciement non économique	14	15,56
Licenciement économique	4	4,44
Mutation	5	5,56
Retraite	3	3,33
Autres motifs	4	4,44
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

## FORMATIONS

En 2011, parmi les 716 salariés du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois présents au 31 décembre 2011, 306 (soit 42,7 %) ont bénéficié d'une formation dans l'année.

## EFFECTIFS FORMÉS PAR TYPE DE POPULATION

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Nombre	245	61	166	140	305	1	306
<b>En pourcentage</b>	<b>80,07</b>	<b>19,93</b>	<b>54,25</b>	<b>45,75</b>	<b>99,67</b>	<b>0,33</b>	<b>100</b>

## PÉRIMÈTRE : FRANCE

Le périmètre des sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois est constitué de 3 sociétés pour un effectif au 31 décembre 2011 de 408 salariés.

## ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

L'organisation du temps de travail varie selon la nature de l'activité.

En France, le temps de travail dans les sociétés et établissements est fixé en application de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

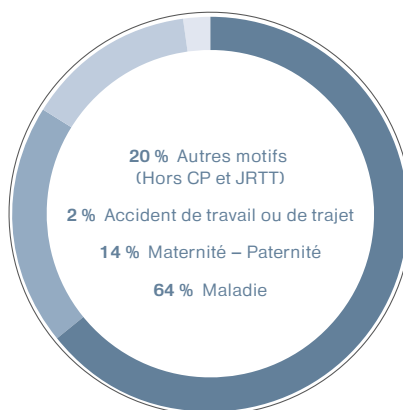
Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois compte au 31 décembre 2011 :

- 178 cadres autonomes (soit 43,63 % de l'effectif France) dont le forfait moyen est de 217,8 jours travaillés par an ;
- 22 salariés à temps partiel (soit 5,39 % de l'effectif France).

En 2011, 150 salariés ont effectué des heures supplémentaires pour un volume total de 17 291 heures (soit une moyenne de 115 heures supplémentaires par salarié concerné).

## ABSENTÉISME ET MOTIFS

L'absentéisme est réparti comme suit pour l'année 2011 :



## RÉMUNÉRATION

La rémunération annuelle brute (soumise à cotisations sociales) de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a atteint 17 838 028 euros en 2011.

## INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION, PEE

En 2011, 82 195 euros ont été versés dans le plan d'épargne entreprise, qui compte à ce jour 69 souscripteurs.

Ces versements représentent environ 0,5 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe et se répartissent comme suit :

- 35 816 euros proviennent des versements des salariés ;
- 46 379 euros proviennent de l'abondement de la société.

## FORMATION

En 2011, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a consacré un budget de 286 329 euros, soit 1,6 % de la masse salariale, à la formation de ses salariés et dispensé un total de 3 850 heures.

160 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année pour une durée moyenne de 24 heures par salarié formé.

Sur un effectif France de 191 cadres et 217 non-cadres présents au 31 décembre 2011, 64 % des cadres et 18 % des non-cadres ont suivi une formation en 2011.

## ŒUVRES SOCIALES

En 2011, les sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois ont consacré un budget de 433 313 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des Comités d'Entreprise, soit environ 2,4 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

## EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2011, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a employé en France sept personnes handicapées parmi lesquelles 3 ont bénéficié d'une action de formation.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

En 2011, le nombre d'accidents du travail (avec arrêt de travail) recensés est de six.

Le budget consacré aux dépenses concernant l'hygiène et la sécurité en 2011 est de 79 859 euros.

Celui-ci a notamment été utilisé pour former 130 salariés à la sécurité, soit environ 29 % de l'effectif France présent sur l'année.

Au total, le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois a dispensé 1 132 heures de formation sur ces thèmes, ce qui représente en moyenne près de 9 heures par salarié formé.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Au cours de l'exercice 2011, quatre accords collectifs ont été signés au sein du périmètre France dont :

- deux accords collectifs relatifs aux rémunérations ;
- un accord collectif relatif à l'intéressement ;
- un accord collectif relatif à d'autres sujets.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PLANS DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

En 2011, les sociétés françaises du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois n'ont pas eu à mettre en œuvre un plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi.

## MAIN-D'ŒUVRE EXTÉRIEURE

Le recours à la main-d'œuvre extérieure s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents ou pour répondre à des besoins spécifiques (délais courts et incertains).

En 2011, ce recours correspond à 39 personnes (en équivalent temps plein) et représente environ 8,8 % de la masse salariale.

## DONNÉES RELATIVES À LA MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

	Unité de mesure	Données 2011
<b>Consommation de matières premières</b>		
Eau	m <sup>3</sup>	7 540
<b>Consommation d'énergie</b>		
Électricité	MWh	2 819
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l	
Fioul et diesel oil pour navires	t	
Fioul et diesel oil pour locomotives	l	
Gaz	m <sup>3</sup>	214 564

# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport, qui a été approuvé par le Conseil d'administration du 22 mars 2012 (i) de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles, services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

### COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil doit comprendre trois membres au moins et dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. La durée de leurs fonctions est de trois années, et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de onze membres : Comte de Ribes (Président d'honneur et administrateur), Cédric de Baillencourt (Président du Conseil d'administration), Bolloré Participations (représentée par Vincent Bolloré), Hubert Fabri, Sébastien Bolloré, Jean-Philippe Hottinguer, Christoph Von Malaise, Compagnie du Cambodge (représentée par Emmanuel Fossorier), Société Bordelaise Africaine (représentée par Céline Merle-Béral), Olivier Roussel, PF Représentation (représentée par Philippe de Traux de Wardin). Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, une information complète sur les membres du Conseil est disponible dans le rapport annuel.

Parmi les onze membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Hubert Fabri, Jean-Philippe Hottinguer, Olivier Roussel, Christoph Von Malaise et la société PF Représentation sont qualifiés d'indépendants.

#### POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'administration, en séance du 31 août 2010, a décidé de retenir l'option consistant à dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a renouvelé le mandat de Président du Conseil d'administration de Cédric de Baillencourt et nommé François Laroze en qualité de Directeur général.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

#### RÉUNIONS DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, les administrateurs peuvent être convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président de séance étant prépondérante en cas de partage.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;
- le Conseil d'administration, en séance du 19 mars 2008, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

#### MISSION DU CONSEIL

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre, décide du cumul ou de la dissociation des mandats de Directeur général et Président du Conseil, approuve le projet de rapport du Président. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns, à l'examen et à l'arrêté des comptes.

#### ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur, qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni à deux reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

#### Séance du 31 mars 2011 (taux de présence : 82 %)

- Activités et résultats ;
- Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2010 ;
- Autorisation donnée au Président-directeur général d'émettre des cautions, avals et garanties ;
- Documents prévisionnels ;
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Composition du Conseil ;
- Période d'abstention sur titres.

**Séance du 30 août 2011 (taux de présence : 100 %)**

- Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2011 ;
- Documents prévisionnels ;
- Conventions soumises aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Répartition des jetons de présence ;
- Évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil ;
- Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit.

**ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CONSEIL**

Le Conseil d'administration, en séance du 30 août 2011 a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

La méthode utilisée, comme les années précédentes, est celle de l'auto-évaluation.

Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition, tant sur le plan de la pertinence que sur les délais d'obtention de cette information, laquelle permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences et d'expertises reconnues, notamment industrielles, financières, comptables et bancaires, qui s'expriment de façon permanente, notamment en ce qui concerne l'analyse de l'information financière, et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 a nommé Sébastien Bolloré en qualité d'administrateur.

**COMITÉS SPÉCIALISÉS**

Le Conseil n'a pas de Comités spécialisés, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instituant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé), les administrateurs, en séance du 9 avril 2009, ont décidé eu égard à la nature et à la structure du Groupe de faire application des dispositions de l'Article L. 823-20 1° du Code de commerce permettant aux entités contrôlées au sens de l'article L. 233-16 par une société elle-même soumise à l'obligation de mise en place d'un Comité d'audit, d'être exemptées de la création de ce Comité.

Ainsi, un Comité d'audit a été constitué au sein de la société Financière de l'Odet, société contrôlante, elle-même soumise à l'obligation de disposer d'un Comité spécialisé.

Le Comité d'audit constitué par le Conseil d'administration de Financière de l'Odet le 9 avril 2009 est composé de trois administrateurs indépendants, Olivier Roussel (nommé par le Conseil d'administration de Financière de l'Odet du 30 août 2011 pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013), Alain Moynet et Lucien Vochel (renouvelés par le Conseil d'administration du 10 juin 2010, et ce, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012).

Le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière par l'examen des projets de comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels avant leur présentation au Conseil d'administration ainsi que de l'examen du respect de la réglementation boursière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par l'examen, avec le concours de l'audit interne, des systèmes de contrôle interne, de la fiabilité des systèmes et procédures et de la pertinence des procédures d'analyse et du suivi des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes par l'examen des risques pesant sur celle-ci et des mesures de sauvegarde prises pour atténuer les risques.

En outre, il lui appartient :

- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité d'audit est présidé par Alain Moynet.

Le règlement intérieur du Comité a été arrêté par le Conseil d'administration en séance du 31 août 2009.

Au cours de l'exercice 2011, le Comité d'audit s'est réuni à deux reprises et a notamment examiné les points suivants :

- Comité d'audit du 10 mars 2011 :
  - suivi de l'activité de l'audit interne, du contrôle interne et des processus de gestion des risques. Présentation du projet de rapport du Président aux membres du Comité d'audit,
  - suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation des comptes 2010,
  - suivi du contrôle légal des comptes et point sur l'indépendance des Commissaires aux comptes.
- Comité d'audit du 29 août 2011 :
  - suivi de l'activité de l'audit interne Groupe à fin août 2011 et présentation du niveau de contrôle interne des entités auditées,
  - présentation des résultats du premier semestre 2011,
  - synthèse des travaux des Commissaires aux comptes sur l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2011.

**RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

La société n'a procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaire au profit des mandataires sociaux.

L'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 a fixé à 65 390 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil peut allouer à ses membres.

Le Conseil du 30 août 2011 a décidé de reconduire les modalités de répartition antérieures, soit par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

**INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef d'octobre 2003 – *Le Gouvernement d'entreprises des sociétés cotées* –, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, publiées en janvier 2007, et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, publiées en octobre 2008 (disponibles sur [www.medef.fr](http://www.medef.fr)). L'ensemble de ces textes ont été, en décembre 2008, consolidés pour former le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le Conseil d'administration du 15 décembre 2008 appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008 a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires sociaux.

# RAPPORT DE GESTION

Le Conseil du 9 avril 2009 appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise correspondent aux recommandations et assurent ainsi la transparence au sein de la société.

Toutefois, le Conseil n'a pas de Comités spécialisés, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Il est rappelé que, dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Comité d'audit a été implémenté au niveau de Financière de l'Odette, société contrôlante et elle-même soumise à l'obligation légale d'instituer un Comité d'audit par un Conseil d'administration en date du 9 avril 2009.

En outre, les administrateurs, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, ont opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil, appelé à se prononcer sur la qualification d'administrateur indépendant, a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un administrateur témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'administrateur dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un administrateur.

Ainsi, le Conseil a considéré que pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social dirigeant de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide par intégration globale ou l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son Groupe,
  - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte que le rapport consolidé Afep-Medef recommande que les administrateurs possèdent un nombre significatif d'actions, a décidé, eu égard à la structure de l'actionnariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre de titres précis à détenir.

Le Conseil d'administration du 31 août 2010, appelé à se prononcer sur la recommandation d'avril 2010 relative à la présence des femmes dans les Conseils et complétant le Code de gouvernement d'entreprises des sociétés cotées Afep-Medef, a pris acte des dispositions de la recommandation et a déclaré s'efforcer à l'avenir de privilégier les candidatures féminines lors de nouveaux postes à pourvoir, sans pour autant s'engager sur un pourcentage minimal.

Cette dernière appréciation est sans objet depuis l'entrée en vigueur de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

## INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le rapport annuel.

## DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques et le contrôle interne au sein du Groupe s'appuient sur le référentiel de l'AMF, publié en janvier 2007 et complété en 2010.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

Conformément à la définition du cadre de référence de l'AMF, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, des procédures ou des modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- un dispositif de gestion des risques visant à recenser, à analyser et à traiter les principaux risques identifiés au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
- un pilotage et une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cependant, comme indiqué dans le cadre de référence, il convient de préciser que le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Dans la description qui suit, la notion de Groupe couvre l'ensemble de la société mère et des filiales consolidées. Cette description du système de contrôle interne a été réalisée à partir du cadre de référence élaboré par le groupe de place mené sous l'égide de l'AMF, complété de son guide d'application. Les principes et les points clés contenus dans ce guide sont suivis lorsqu'ils sont applicables.

## CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE : UN SYSTÈME DE CONTRÔLE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

Le système de contrôle interne du Groupe repose sur les principes suivants :

### La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

### Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

### Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'Intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

### Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définition de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

## LA DIFFUSION EN INTERNE D'INFORMATIONS PERTINENTES

### CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

### APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridique, finance).

### BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT À LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

La Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation, y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la Direction du contrôle de gestion et la Direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la Direction financière du Groupe chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
- l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;
- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'en-cours de crédit à court, moyen et long termes.

## FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

### Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes annuels des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

### Processus du reporting financier

Les services de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et les normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

## UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément à la définition du cadre de référence de l'AMF, la gestion des risques est un dispositif dynamique de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui contribue à :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Selon ce cadre, la gestion des risques recouvre les composantes suivantes :

# RAPPORT DE GESTION

- un cadre organisationnel comprenant la définition des rôles et responsabilités des acteurs, une politique de gestion des risques et un système d'information permettant la diffusion en interne d'informations relatives aux risques ;
- un processus de gestion des risques comprenant trois étapes : l'identification, l'analyse et le traitement des risques ;
- un pilotage en continu du dispositif de gestion des risques faisant l'objet d'une surveillance et d'une revue régulière.

## LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE RÉPONDANT À CES RISQUES

### GESTION DES RISQUES

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. En ce qui concerne la gestion des sinistres, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Enfin, les modalités de gestion des risques font l'objet d'une revue régulière approfondie par le Comité des risques.

Les principaux risques auxquels le Groupe est soumis sont développés dans le chapitre « Facteurs de risques » du document de référence.

Compte tenu de la diversité des activités du Groupe, la gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- **Risque de marché sur actions cotées.**  
Sous l'égide de la Direction financière du Groupe, un suivi régulier de la valeur des sociétés non consolidées est réalisé. Par ailleurs, à chaque clôture, une appréciation de la valeur de ces titres est réalisée sur la base des derniers cours de Bourse.
- **Risque de liquidité.**  
Une gestion centralisée de la trésorerie a été mise en place. Elle est placée sous la responsabilité de la Direction de la trésorerie du Groupe, qui s'assure du correct financement des activités de celui-ci notamment à travers des financements bancaires diversifiés. Un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette sont régulièrement suivis.
- **Risque de taux.**  
Les modalités de couverture des risques sur les taux d'intérêts décidées par la Direction générale du Groupe sont détaillées dans les notes annexes des comptes consolidés.
- **Risque de crédit.**  
Un suivi mensuel du BFR est réalisé par la Direction de la trésorerie du Groupe. De plus, dans les principales divisions du Groupe, la gestion du risque de crédit est relayée par un credit manager. Le recours à l'assurance-crédit est privilégié et, lorsque le crédit n'est pas couvert par une assurance, l'octroi de crédit est décidé au niveau de compétence le plus adapté. Enfin, un suivi régulier des créances clients est effectué à l'échelon tant du Groupe que de la division, et des dépréciations sont pratiquées au cas par cas lorsque cela est jugé nécessaire.
- **Risque de devise.**  
Le Groupe couvre ses principales opérations en devises. La gestion de la couverture est centralisée au niveau Groupe pour la France et l'Europe. Une couverture sur le net des positions commerciales est pratiquée par la Direction de la trésorerie du Groupe à travers des achats ou ventes à terme de devises. Enfin, la mise en place d'un netting mensuel des flux intragroupe permet de limiter les flux échangés et de couvrir le net résiduel.
- **Risques opérationnels.**  
Chaque division du Groupe est responsable de la gestion des risques industriels, environnementaux et de conformité auxquels elle est confrontée. Une analyse régulière de la nature des risques et des modalités de gestion s'y rapportant est effectuée par chaque direction de division. Le suivi de la valeur recouvrable des goodwill et autres actifs, ainsi que des contrats long terme, est réalisé au niveau des divisions et des tests sont effectués au niveau du Groupe. Par ailleurs, une supervision en est faite par le Comité des risques et la Direction des assurances du Groupe.

### • Risque juridique.

Pour limiter l'exposition à ces risques, la Direction juridique du Groupe veille à la sécurité et à la conformité juridique des activités de celui-ci, en liaison avec les services juridiques des divisions. Lorsqu'un litige survient, la Direction juridique s'assure de sa résolution au mieux des intérêts du Groupe.

### CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'évaluation et le contrôle des risques inhérents au fonctionnement de chaque entité sont au cœur des préoccupations du Groupe. L'existence d'un outil informatique permet de donner une dimension active et régulière dans le suivi des risques qui porte sur l'ensemble de nos métiers.

Les risques identifiés font l'objet d'une série de mesures détaillées dans les plans d'actions élaborés par les différents « propriétaires » de risques nommés au sein de chaque division, l'objectif étant de maîtriser l'exposition à ces risques et donc de les réduire.

L'actualisation de la cartographie des risques consolidée est validée trimestriellement par le Comité des risques.

### LE PILOTAGE ET LA SURVEILLANCE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

#### PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

##### **Le Conseil d'administration de la société mère du Groupe**

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques tels que définis et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

##### **La Direction générale du Groupe**

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques adaptés et efficaces. En cas de défaillance des dispositifs, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

##### **Le Comité mensuel de résultat**

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

##### **Le Comité d'audit**

Le rôle et les attributions de ce Comité sont précisés ci-avant au paragraphe « Comités spécialisés ».

##### **Le Comité des risques**

Le Comité des risques est en charge d'effectuer une revue régulière et approfondie des modalités de gestion des risques.

##### **Les organes d'administration des filiales**

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

##### **Les directions des filiales**

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux Comités de direction.



### L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux Directions financière et générale du Groupe.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse semestrielle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière, à la Direction générale du Groupe et au Comité d'audit.

Les comptes du Groupe sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2010), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2010), représenté par Philippe Bailly.

### UN RENFORCEMENT PERMANENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe s'efforce d'améliorer l'organisation de son contrôle interne et de sa gestion des risques, tout en maintenant des structures réactives, tant au niveau de la holding que des divisions.

Ainsi plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

### DISPOSITIF ÉTHIQUE

L'ensemble du dispositif éthique du Groupe a été finalisé et se déploie dans les entités concernées.

La charte éthique rédigée en 2000 a été revue, afin de prendre compte les nouvelles dispositions légales et les engagements du Groupe.

Le Comité éthique s'est réuni deux fois dans l'année ; il a validé l'ensemble des codes et dispositifs éthiques mis en œuvre au sein des entités. Aucun dysfonctionnement n'a été signalé via la procédure d'alerte mise en place depuis deux ans.

Des informations détaillées sur l'ensemble de nos procédures éthiques et compliance sont largement communiquées aux clients et prospects à leurs demandes.

### LISTE D'INITIÉS

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers. L'annexe de la Charte d'Éthique du Groupe définissant les périodes pendant lesquelles les collaborateurs devront s'abstenir de réaliser des opérations sur les titres cotés des sociétés du Groupe a été modifiée pour prendre en compte les dispositions de la recommandation AMF n° 2010-07 du 3 novembre 2010 relative à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées.

### MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un Intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

### RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Afin d'anticiper les nouvelles obligations définies par la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite « Loi Grenelle II ») ainsi que les recommandations de l'AMF concernant les informations à publier par les sociétés en matière de responsabilité sociale et environnementale, le Groupe a élaboré son protocole de reporting.

Les principes retenus dans ce protocole sont cohérents notamment avec les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI), de l'IAS 100 et de l'IFRS. Ce protocole est diffusé et appliqué à l'ensemble des entités qui collectent et communiquent au Groupe leurs informations extra-légales. Il est revu chaque année et définit les conditions de collecte et de vérifications des données.

Le périmètre des entités interrogées correspond au périmètre financier. Le questionnaire relatif aux actions de développement durable, adressé chaque année aux différentes entités du Groupe, a été précisé et complété. Le questionnaire relatif aux actions RH a été diffusé plus largement aux équipes locales afin de remonter au mieux les actions déployées à l'international.

Le 22 mars 2012

Le Président du Conseil d'administration  
Cédric de Bailliencourt

# RAPPORT DE GESTION

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L'ARTOIS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Société Industrielle et Financière de l'Artois et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Membre de Grant Thornton International  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Bilan consolidé	26
Compte de résultat consolidé	28
État du résultat global consolidé	29
Variation de la trésorerie consolidée	30
Variation des capitaux propres consolidés	32
Annexe aux comptes consolidés	33
Principes comptables – note 1	33
Principales variations de périmètre – note 2	39
Comparabilité des comptes – note 3	39
Notes sur le bilan – notes 4 à 21	40
Notes sur le compte de résultat – notes 22 à 26	53
Autres informations – notes 27 à 31	58
Honoraires des contrôleurs légaux et des membres de leurs réseaux – note 32	64
Liste des sociétés consolidées – note 33	65
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	66

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<i>Goodwill</i>	4	4 694	4 694
Immobilisations incorporelles	5-22	1 123	1 411
Immobilisations corporelles	6-22	24 916	24 752
Titres mis en équivalence	7	1 116	1 187
Autres actifs financiers	8	576 118	595 799
Impôts différés	26	104	4 971
Autres actifs		0	0
<b>Actifs non courants</b>		<b>608 071</b>	<b>632 814</b>
Stocks et en-cours	9	23 982	16 733
Clients et autres débiteurs	10	38 439	51 748
Impôts courants	11	1 383	1 098
Autres actifs financiers	8	0	0
Autres actifs	12	1 676	1 334
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	32 438	7 461
<b>Actifs courants</b>		<b>97 918</b>	<b>78 374</b>
<b>Total actif</b>		<b>705 989</b>	<b>711 188</b>

**PASSIF**

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Capital		5 324	5 324
Primes liées au capital		4 609	4 609
Réserves consolidées		602 528	616 032
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>612 461</b>	<b>625 965</b>
Intérêts minoritaires		5 245	2 775
<b>Capitaux propres</b>	14	<b>617 706</b>	<b>628 740</b>
Dettes financières à long terme	18	19	29
Provisions pour avantages au personnel	16	2 587	2 377
Autres provisions	15	419	477
Impôts différés	26	47	4 908
Autres passifs		0	0
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 072</b>	<b>7 791</b>
Dettes financières à court terme	18	26 291	33 408
Provisions (part à moins d'un an)	15	4 182	2 795
Fournisseurs et autres crédateurs	19	43 723	28 176
Impôts courants	20	3 127	2 419
Autres passifs	21	7 888	7 859
<b>Passifs courants</b>		<b>85 211</b>	<b>74 657</b>
<b>Total passif</b>		<b>705 989</b>	<b>711 188</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	22-23-24	<b>147 712</b>	<b>124 541</b>
Achats et charges externes	24	(89 927)	(77 579)
Frais de personnel	24	(46 886)	(45 419)
Amortissements et provisions	24	(4 790)	(46)
Autres produits opérationnels	24	2 192	2 396
Autres charges opérationnelles	24	(1 607)	(4 430)
<b>Résultat opérationnel</b>	22-23-24	<b>6 694</b>	<b>(537)</b>
Coût net du financement	25	(420)	(477)
Autres produits financiers	25	9 648	25 738
Autres charges financières	25	(119)	(514)
<b>Résultat financier</b>	25	<b>9 109</b>	<b>24 747</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	7	(71)	(73)
Impôts sur les résultats	26	(2 118)	(1 029)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>13 614</b>	<b>23 108</b>
Résultat net consolidé, part du Groupe		11 208	23 380
Intérêts minoritaires		2 406	(272)

## RÉSULTAT PAR ACTION

14

(en euros)	2011	2010
Résultat net part du Groupe		
- de base	42,10	87,8
- dilué	42,10	87,8

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

(en milliers d'euros)	2011	2010
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>	<b>13 614</b>	<b>23 108</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)</b>		
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	6	(425)
Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées	(19 732)	139 724
Autres variations du résultat global	0	0
<b>Résultat global</b>	<b>(6 112)</b>	<b>162 407</b>
Dont :		
– part du Groupe	(8 520)	162 877
– part des minoritaires	2 408	(470)
<i>Dont impôt sur juste valeur des instruments financiers</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Il n'y a pas eu de transfert du résultat global vers le résultat au cours des exercices 2011 et 2010.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net part du Groupe	11 208	23 380
Part des intérêts minoritaires	2 406	(272)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>13 614</b>	<b>23 108</b>
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
– élimination des amortissements et provisions	3 862	232
– élimination de la variation des impôts différés	(25)	(125)
– autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	201	(725)
– élimination des plus ou moins-values de cession	109	403
Autres retraitements :		
– coût net du financement	421	477
– produits des dividendes reçus	(7 194)	(4 244)
– charges d'impôts sur les sociétés	2 218	859
Dividendes reçus :		
– dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
– dividendes reçus des sociétés non consolidées	7 194	4 244
Impôts sur les sociétés décaissés	(2 159)	(426)
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	21 612	(15 897)
– dont stocks et en-cours	(7 250)	541
– dont dettes	16 057	300
– dont créances	12 805	(16 738)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>39 853</b>	<b>7 906</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Décaissements liés à des acquisitions :		
– immobilisations corporelles	(2 258)	(1 128)
– immobilisations incorporelles	(86)	(259)
– titres et autres immobilisations financières	(25)	(12)
Encaissements liés à des cessions :		
– immobilisations corporelles	59	761
– immobilisations incorporelles	0	70
– titres	0	0
– autres immobilisations financières	12	35
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(22)	974
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>	<b>(2 320)</b>	<b>441</b>



(en milliers d'euros)	2011	2010
<b>Flux de financement</b>		
Décaissements :		
– dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 058)	0
– dividendes versés aux minoritaires nets des impôts de distribution	(5)	(18)
– remboursements des dettes financières	(1 406)	(1 904)
– acquisition d'intérêts minoritaires	0	0
Encaissements :		
– augmentation des capitaux propres	0	0
– subventions d'investissements	0	0
– augmentation des dettes financières	10	2 393
Intérêts nets décaissés	(421)	(477)
<b>Flux nets de trésorerie sur opérations de financement</b>	<b>(6 880)</b>	<b>(6)</b>
Incidence des variations de cours des devises	54	(139)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>30 707</b>	<b>8 202</b>
Trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>	(12 136)	(20 338)
Trésorerie à la clôture <sup>(1)</sup>	18 571	(12 136)

(1) Voir note 13 - Trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'amélioration du besoin en fonds de roulement (BFR) de 21,6 millions d'euros par rapport à décembre 2010 s'explique principalement par une amélioration de 20 millions d'euros provenant de l'augmentation des produits à recevoir sur la quote-part de résultat des SNC (Financière du Loch) chez la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital	Primes	Juste valeur IAS 39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>266 200</b>	<b>5 324</b>	<b>4 609</b>	<b>289 954</b>	<b>(168)</b>	<b>163 638</b>	<b>463 357</b>	<b>3 509</b>	<b>466 866</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(269)</b>	<b>(269)</b>	<b>(264)</b>	<b>(533)</b>
Dividendes distribués						0	0	(18)	(18)
Autres variations <sup>(2)</sup>						(269)	(269)	(246)	(515)
<b>Éléments du résultat global</b>				<b>139 720</b>	<b>(223)</b>	<b>23 380</b>	<b>162 877</b>	<b>(470)</b>	<b>162 407</b>
Résultat de l'exercice						23 380	23 380	(272)	23 108
Autres éléments du résultat global									
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées					(223)		(223)	(202)	(425)
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				139 720		0	139 720	4	139 724
– Autres variations du résultat global						0	0	0	0
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>266 200</b>	<b>5 324</b>	<b>4 609</b>	<b>429 674</b>	<b>(391)</b>	<b>186 749</b>	<b>625 965</b>	<b>2 775</b>	<b>628 740</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(4 984)</b>	<b>(4 984)</b>	<b>62</b>	<b>(4 922)</b>
Dividendes distribués						(5 058)	(5 058)	(5)	(5 063)
Autres variations <sup>(2)</sup>						74	74	67	141
<b>Éléments du résultat global</b>				<b>(19 731)</b>	<b>3</b>	<b>11 208</b>	<b>(8 520)</b>	<b>2 408</b>	<b>(6 112)</b>
Résultat de l'exercice						11 208	11 208	2 406	13 614
Autres éléments du résultat global									
– Variation des réserves de conversion des entités contrôlées					3		3	3	6
– Variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées				(19 731)		0	(19 731)	(1)	(19 732)
– Autres variations du résultat global							0		0
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>266 200</b>	<b>5 324</b>	<b>4 609</b>	<b>409 943</b>	<b>(388)</b>	<b>192 973</b>	<b>612 461</b>	<b>5 245</b>	<b>617 706</b>

(1) Voir note 14 – Capitaux propres.

(2) Effets des plans d'options de souscription d'actions Bolloré SA attribués par Bolloré SA aux salariés du Groupe Artois, dont les droits ont été définitivement acquis début avril 2011. Les modalités d'attribution de ces options sont décrites dans le document de référence du Groupe Bolloré au 31 décembre 2011.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

#### A – FAITS MARQUANTS

Néant.

#### B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

##### B.1 – Informations relatives à l'entreprise

La Société Industrielle et Financière de l'Artois est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social se situe au 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La société est cotée à Paris.

En date du 22 mars 2012, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois au 31 décembre 2011. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 7 juin 2012.

##### B.3 – Évolutions normatives

###### 1. Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits »	23/12/2009	01/02/2010
IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »	19/07/2010	01/01/2011
Modification d'IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »	19/07/2010	01/01/2011
IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »	23/07/2010	01/07/2010
Améliorations aux IFRS – mai 2010	18/02/2011	01/01/2011 (sauf amendements à IFRS 3 et IAS 27 : 01/07/2010)

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

##### B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2011 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2011 (consultable à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_en.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission)).

Pour les périodes présentées, le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur les points suivants :

- « *carve-out* » d'IAS 39 : concerne principalement les dispositions d'application de la comptabilité de couverture aux portefeuilles de base des établissements bancaires.

Cette exclusion est sans effet sur les états financiers du Groupe ;

- normes d'application obligatoire selon l'IASB, mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne : voir B.3 – Évolutions normatives-2.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 2. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011 ; elles ne sont pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IAS 27 révisée « États financiers individuels »	12/05/2011	01/01/2013
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation »	12/11/2009, 28/10/2010 et 16/12/2011	01/01/2015
IFRS 10 « États financiers consolidés »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 11 « Accords conjoints »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	12/05/2011	01/01/2013
IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur »	12/05/2011	01/01/2013
IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert »	19/10/2011	01/01/2013
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) »	16/06/2011	01/07/2012
Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »	20/12/2010	01/01/2012
Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel »	16/06/2011	01/01/2013
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	16/12/2011	01/01/2014

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011, applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers »	07/10/2010	01/07/2011

Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes consolidés.

### B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

### B.5 – Méthodes de consolidation

#### 1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce. Conformément à la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte pour l'appréciation du contrôle.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente exerçables à prix fixe et à même date, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêt.

Les sociétés, qui tant individuellement que collectivement sont non significatives par rapport aux états financiers consolidés, sont exclues du périmètre de consolidation. Leur matérialité est appréciée avant chaque clôture annuelle.

#### 2. Opérations intragroupes

##### Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

### Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible pour les transactions effectuées :
- entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
- entre deux sociétés intégrées proportionnellement,
- entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

### 3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### 4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les transactions financières.

### 5. Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 les dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ».

Les regroupements initiés postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2004 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon l'ancienne version d'IFRS 3. Les dispositions nouvelles apportées par la révision d'IFRS 3 sont les suivantes :

- possibilité offerte au cas par cas pour chaque regroupement d'entreprises d'évaluer les intérêts ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et de comptabiliser un *goodwill* « complet » ou de calculer comme antérieurement le *goodwill* sur la seule portion acquise ;
- en cas de prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle en contrepartie du résultat ;
- les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat ainsi que toute modification au-delà du délai d'affectation des éléments inclus dans le calcul du *goodwill*.

Le *goodwill* est égal à la différence entre :

- la somme de :
  - la contrepartie transférée, c'est-à-dire le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et incluant la juste valeur des compléments de prix éventuels,
  - la juste valeur à la date de prise de contrôle des intérêts ne donnant pas le contrôle dans le cas d'une acquisition partielle pour laquelle l'option du *goodwill* « complet » est retenue,
  - la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue le cas échéant ;
- et la somme de :
  - la quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à la date de prise de contrôle relative aux intérêts donnant

le contrôle (y compris le cas échéant, les intérêts précédemment détenus),

- la quote-part relative aux intérêts ne donnant pas le contrôle si l'option du *goodwill* « complet » est retenue.

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément du *goodwill* s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque acquisition partielle le recours à l'option du *goodwill* « complet ».

Le Groupe comptabilise les effets des regroupements d'entreprises en autres produits (charges) financiers.

### 6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans perte de contrôle

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » pour les variations de pourcentage d'intérêt dans les sociétés consolidées n'entraînant pas de perte de contrôle, y compris pour les transferts internes de titres.

La différence entre l'ajustement de la valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres part du Groupe.

### 7. Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

- la somme de :
  - la juste valeur de la contrepartie reçue,
  - la juste valeur des intérêts éventuellement conservés ;
- et la valeur comptable de ces éléments.

Le Groupe constate l'effet des pertes de contrôle en « Autres produits (charges) financiers ».

## B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

### 1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- la durée d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

### 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement de la vente de biens et de services des secteurs industriels (terminaux et systèmes spécialisés).

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous détaille les spécificités sectorielles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires :

Industrie	Contrats pluriannuels des Terminaux spécialisés	Chiffre d'affaires à l'avancement en fonction de jalons d'avancement fixés contractuellement
-----------	---	--

### 3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 4. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

### 5. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et, le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture à l'exception des dérivés relatifs aux activités opérationnelles.

### 6. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales, sauf si la

date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### 7. Goodwill

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

### 8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels et licences informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- logiciels et licences informatiques : de un à cinq ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation ;
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisé au compte de résultat s'élève à 9,3 millions d'euros pour l'exercice 2011.

## 9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations techniques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

## 10. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas de *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principales UGT du Groupe.

## 11. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (cf. supra).

## 12. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part, à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

### 12.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Lorsqu'un titre non coté est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Pour les titres en moins-value à la clôture, le Groupe reconnaît de manière systématique une perte de valeur définitive en résultat lorsque le cours de Bourse d'un titre coté est inférieur de plus de 30 % à son coût d'acquisition, ou qu'il est inférieur au coût d'acquisition depuis deux ans. Concernant les participations dans les holdings cotées du Groupe, s'agissant d'investissements de structure à long terme, les critères de dépréciation systématique retenus sont une moins-value de 40 % par rapport au coût d'acquisition, ou une moins-value constatée sur une période de quatre ans.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation significative ou durable, une dépréciation irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

### 12.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture, ou, le cas échéant, en capitaux propres pour les dérivés en couverture de flux futurs.

### 12.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite « du taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

### 12.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

## 12.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires, ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe, mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

## 13. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

## 14. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés, le cas échéant, en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

## 15. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

## 16. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

## 17. Engagements envers le personnel

### Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite, ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

Les engagements relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi concernent majoritairement les filiales de la zone euro (principalement en France).

#### – Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages du personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisés : IBoxx (zone France)) à la date d'évaluation.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant :

- lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge ;
- pour les droits non encore acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariels, excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné, soit 9,8 ans en moyenne au niveau du Groupe (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, l'amortissement des écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

#### – Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.



**Autres avantages à long terme**

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel.

**18. Passifs financiers et endettement financier net**

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les fournisseurs et comptes rattachés.

Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers de transaction sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie en compte de résultat.

La définition de l'endettement financier net du Groupe respecte la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, du Conseil national de la comptabilité, relative aux entreprises sous référentiel comptable international, étant précisé que :

- tous les instruments financiers dérivés ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement net sont inclus dans l'endettement net ;
- certains actifs financiers spécifiques affectés au remboursement de la dette sont inclus dans l'endettement net ;
- les dettes sur acquisition de titres de filiales sont exclues de l'endettement net.

**19. Engagements d'achat d'intérêts minoritaires**

Les engagements d'achat antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode « du goodwill en cours ».

Les engagements d'achat postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés initialement, et pour toute variation ultérieure de la juste valeur de l'engagement, par capitaux propres.

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières dans le poste « Autres passifs courants/non courants ».

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture, et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

**20. Information sectorielle**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe). Ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Le secteur opérationnel retenu est le suivant :

- Industrie : comprend les activités de production et de vente de terminaux et systèmes spécialisés.

Les autres activités regroupent les holdings.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France, y compris Dom-Tom ;
- Europe, hors France ;
- Asie-Pacifique ;
- Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 22. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

**NOTE 2 – PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE****EXERCICE 2011**

Aucune variation significative.

**EXERCICE 2010****Sorties de périmètre – Entités intégrées globalement**

Cession d'IER Graphic :

La société, ayant été cédée au cours du premier semestre 2010, est sortie du périmètre de consolidation.

**NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES**

Les comptes de l'exercice 2011 sont comparables à ceux de l'exercice 2010, à l'exception des variations de périmètre de consolidation et des modifications de présentation détaillées ci-dessous.

**CHANGEMENT DE PRÉSENTATION DU RÉSULTAT FINANCIER**

Le Groupe a modifié la présentation du résultat financier au sein du compte de résultat consolidé. Les plus-values (moins-values) de cession des titres n'apparaissent plus sur une ligne distincte du compte de résultat, mais sont reclassées sur les lignes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières ». Les états financiers comparatifs ont été retraités. Le montant des plus-values (moins-values) de cessions de titres est fourni dans la note relative au résultat financier.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 4 – GOODWILL

#### ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)	
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>4 694</b>
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>4 694</b>

#### VENTILATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Industrie	4 694	4 694
<b>Total</b>	<b>4 694</b>	<b>4 694</b>

#### DÉFINITION ET GROUPEMENT DES UGT

Le Groupe Artois comprend au 31 décembre 2011 moins d'une dizaine d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le découpage de l'activité par UGT s'appuie sur les spécificités des différents métiers du Groupe.

Les principales UGT sont les suivantes : « Automatic Systems » (AS) et « IER », et font partie de l'activité « Production et vente de terminaux et systèmes spécialisés ».

#### DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ».

La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt.

La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

#### Principales hypothèses de détermination de la valeur recouvrable

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis sont extrapolés en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Les projections de flux de trésorerie sur les concessions sont basées sur la durée des contrats.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écart significatif avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour les principales UGT :

(en milliers d'euros)	2011		2010	
	AS	IER	AS	IER
<b>Valeur nette comptable du goodwill</b>	<b>3 469</b>	<b>1 225</b>	<b>3 469</b>	<b>1 225</b>
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0	0	0	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie :				
– taux de croissance sur prévisions de N + 2 à N + 5	1 % à 2 %	– 24,8 % <sup>(1)</sup> à 1,9 %	1 % à 3 %	– 7,5 % <sup>(2)</sup> à 2,9 %
– taux de croissance sur valeur terminale <sup>(3)</sup>	1 %	1,5 %	1 %	1,5 %
– coût moyen pondéré du capital (WACC) <sup>(4)</sup>	8,89 %	8,89 %	7,92 %	7,92 %

(1) Pour l'UGT IER, diminution en fin de période N + 1 due à l'arrivée à leur terme des livraisons liées au contrat Autolib'.

(2) Pour l'UGT IER, diminution en fin de période N + 2 due à l'arrivée à leur terme des livraisons liées au contrat Autolib'.

(3) Les résultats des tests de sensibilité démontrent que les taux de croissance, pour lesquels la valeur recouvrable égale la valeur comptable, sont négatifs.

(4) Les résultats des tests de sensibilité démontrent que les taux d'actualisation, pour lesquels la valeur recouvrable égale la valeur comptable, sont nettement supérieurs à ceux fournis dans le tableau.

## NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### ÉVOLUTION EN 2011

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Droits d'exploitation, brevets, frais de recherche	7 745	63	0	0	5	34	7 847
Autres	3 763	23	0	0	31	(34)	3 783
<b>Valeurs brutes</b>	<b>11 508</b>	<b>86</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>11 630</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Droits d'exploitation, brevets, frais de recherche	(7 232)	(345)	0	0	(4)	(7)	(7 588)
Autres	(2 865)	(31)	0	0	(30)	7	(2 919)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(10 097)</b>	<b>(376)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(34)</b>	<b>0</b>	<b>(10 507)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 411</b>	<b>(290)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1 123</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### ÉVOLUTION EN 2011

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Terrains et agencements	2 417	0	0	0	0	0	2 417
Constructions et aménagements	32 375	292	0	0	0	0	32 667
Installations techniques, matériels	12 935	1 615	(457)	0	1	(1 060)	13 034
Autres	5 255	364	(23)	(71)	20	1 108	6 653
Immobilisations en cours	34	0	0	0	0	(17)	17
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>53 016</b>	<b>2 271</b>	<b>(480)</b>	<b>(71)</b>	<b>21</b>	<b>31</b>	<b>54 788</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Terrains et agencements	0	0	0	0	0	0	0
Constructions et aménagements	(12 393)	(893)	0	0	0	(332)	(13 618)
Installations techniques, matériels	(11 422)	(816)	417	0	(1)	1 179	(10 643)
Autres	(4 449)	(345)	23	57	(17)	(880)	(5 611)
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(28 264)</b>	<b>(2 054)</b>	<b>440</b>	<b>57</b>	<b>(18)</b>	<b>(33)</b>	<b>(29 872)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>24 752</b>	<b>217</b>	<b>(40)</b>	<b>(14)</b>	<b>3</b>	<b>(2)</b>	<b>24 916</b>

Les investissements sont détaillés par secteur opérationnel dans la note 22.

### BIENS PRIS EN CRÉDIT-BAIL ET RETRAITES EN CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains et agencements	0	0	0	0
Constructions et aménagements	0	0	0	0
Autres immobilisations	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les contrats sont arrivés à la fin de leur terme au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains et agencements	137	0	0	137
Constructions et aménagements	929	(62)	(679)	250
Autres immobilisations	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 066</b>	<b>(62)</b>	<b>(679)</b>	<b>387</b>

**NOTE 7 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE**

(en milliers d'euros)	
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>1 187</b>
Variation du périmètre de consolidation	0
Quote-part de résultat	(71)
Autres mouvements	0
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>1 116</b>

**VALEUR CONSOLIDÉE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Pourcentage de contrôle	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Pourcentage de contrôle	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
Rivaud Innovation	24,20	(71)	1 116	24,20	(73)	1 187
<b>Total</b>	<b>24,20</b>	<b>(71)</b>	<b>1 116</b>	<b>24,20</b>	<b>(73)</b>	<b>1 187</b>

**ÉVALUATION DES TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE**

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence est testée à la date de clôture dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation.

Aucune dépréciation n'est apparue nécessaire au 31 décembre 2011.

**NOTE 8 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	581 075	(5 241)	575 834	575 834	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	326	(42)	284	284	0
<b>Total</b>	<b>581 401</b>	<b>(5 283)</b>	<b>576 118</b>	<b>576 118</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	600 779	(5 248)	595 531	595 531	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	310	(42)	268	268	0
<b>Total</b>	<b>601 089</b>	<b>(5 290)</b>	<b>595 799</b>	<b>595 799</b>	<b>0</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur <sup>(1)</sup>	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2011
Actifs disponibles à la vente	595 531	0	0	(19 732)	(5)	40	575 834
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	268	25	(12)	0	0	3	284
<b>Total</b>	<b>595 799</b>	<b>25</b>	<b>(12)</b>	<b>(19 732)</b>	<b>(5)</b>	<b>43</b>	<b>576 118</b>

(1) Les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente concernent essentiellement les titres Bolloré, les titres Plantation des Terres Rouges et les titres Financière de l'Odet pour respectivement – 7,4 millions d'euros, – 6,2 millions d'euros et – 7,3 millions d'euros.

Aucun titre n'est en situation de moins-value temporaire au 31 décembre 2011.

Aucune dépréciation n'a été constatée en compte de résultat en 2011 au titre des critères de dépréciation du Groupe énoncés dans la note B.6 – Règles et méthodes d'évaluation, paragraphe 12.1. « Actifs disponibles à la vente »

## ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

### Détail des principaux titres

Sociétés (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011		Au 31/12/2010	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Bolloré	3,97	150 955	4,03	158 378
Plantations des Terres Rouges <sup>(1)</sup>	22,81	234 650	22,81	240 863
SAFA	12,91	3 139	12,91	3 430
Financière de l'Odet	4,98	93 521	4,98	100 834
Autres titres cotés	–	0	–	0
<b>Sous-total titres cotés</b>		<b>482 265</b>		<b>503 505</b>
Financière V <sup>(2)</sup>	4,00	21 283	4,00	21 636
Financière du Loch	11,95	28 312	11,95	28 312
Compagnie de Pleuven	12,00	43 028	12,00	41 167
Rivaud Loisirs Communication <sup>(3)</sup>	17,71	869	17,71	874
Autres titres non cotés	–	77	–	37
<b>Sous-total titres non cotés</b>		<b>93 569</b>		<b>92 026</b>
<b>Total</b>		<b>575 834</b>		<b>595 531</b>

(1) La Société Industrielle et Financière de l'Artois ne détient pas d'influence notable sur la société Plantations des Terres Rouges malgré sa participation de 22,81 %, ses titres étant privés de droits de vote en raison du contrôle qu'exerce la société Plantations des Terres Rouges sur Société Industrielle et Financière de l'Artois (via ses participations directes et indirectes dans cette dernière). De plus, la Société Industrielle et Financière de l'Artois n'a pas de représentant direct au Conseil d'administration de Plantation des Terres Rouges. Par voie de conséquence, la société Plantations des Terres Rouges n'est pas consolidée dans le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(2) Financière V, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 50,31 % par Omnium Bolloré, à 22,81 % par la Compagnie du Cambodge, à 10,50 % par la Financière Moncey, à 10,25 % par Bolloré, à 4 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois, à 1,68 % par la Compagnie des Tramways de Rouen. Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois ne détient pas d'influence notable sur la participation dans la holding Financière V dont le Conseil d'administration comprend six membres dont aucun ne représente la Société Industrielle et Financière de l'Artois. Les titres détenus dans cette entité sont en effet privés de droit de vote, en raison du contrôle que cette holding exerce directement et indirectement sur la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(3) La Société Industrielle et Financière de l'Artois ne dispose pas de représentant direct au Conseil d'administration de ces sociétés.

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 30 – Informations sur les instruments financiers et la gestion des risques).

## NOTE 9 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	19 100	(6 446)	12 654	15 530	(5 885)	9 645
Produits en cours, intermédiaires et finis	11 483	(755)	10 728	6 911	(452)	6 459
Marchandises	1 030	(430)	600	1 067	(438)	629
<b>Total</b>	<b>31 613</b>	<b>(7 631)</b>	<b>23 982</b>	<b>23 508</b>	<b>(6 775)</b>	<b>16 733</b>

## NOTE 10 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	37 338	(952)	36 386	31 709	(1 009)	30 700
Créances sociales et fiscales d'exploitation	698	0	698	94	0	94
Fournisseurs débiteurs	479	0	479	220	0	220
Comptes courants actifs	0	0	0	0	0	0
Autres créances d'exploitation	182	0	182	45	0	45
Autres créances <sup>(1)</sup>	694	0	694	20 689	0	20 689
<b>Total</b>	<b>39 391</b>	<b>(952)</b>	<b>38 439</b>	<b>52 757</b>	<b>(1 009)</b>	<b>51 748</b>

(1) Correspond au produit à recevoir de quote-part de résultat de Financière du Loch, remontée dans la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

## BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	36 386	31 688	4 698	4 482	110	106
Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	30 700	24 690	6 010	5 831	162	17

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas, et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Les créances échues non provisionnées font pour partie l'objet de couvertures d'assurance crédit à hauteur de 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 et de 4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## ANALYSE DE LA VARIATION DE LA PROVISION SUR CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Provisions clients et comptes rattachés	(1 009)	(192)	237	17	(5)	0	(952)

## ANALYSE EN COMPTE DE RÉSULTAT DES PROVISIONS ET DES CHARGES SUR CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Dotations aux provisions	(192)	(216)
Reprises de provisions	237	345
Pertes sur créances irrécouvrables	(151)	(317)

## NOTE 11 – IMPÔT COURANT ACTIF

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	1 383	0	1 383	1 098	0	1 098
<b>Total</b>	<b>1 383</b>	<b>0</b>	<b>1 383</b>	<b>1 098</b>	<b>0</b>	<b>1 098</b>

## NOTE 12 – AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	1 676	0	1 676	1 334	0	1 334
<b>Total</b>	<b>1 676</b>	<b>0</b>	<b>1 676</b>	<b>1 334</b>	<b>0</b>	<b>1 334</b>

## NOTE 13 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	3 814	0	3 814	1 980	0	1 980
Équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Conventions de trésorerie – actif	28 624	0	28 624	5 481	0	5 481
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>32 438</b>	<b>0</b>	<b>32 438</b>	<b>7 461</b>	<b>0</b>	<b>7 461</b>
Conventions de trésorerie – passif	(11 574)	0	(11 574)	(16 601)	0	(16 601)
Concours bancaires courants	(2 293)	0	(2 293)	(2 996)	0	(2 996)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>18 571</b>	<b>0</b>	<b>18 571</b>	<b>(12 136)</b>	<b>0</b>	<b>(12 136)</b>

## NOTE 14 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2011, le capital social de la Société Industrielle et Financière de l'Artois s'élève à 5 324 000 euros, divisé en 266 200 actions ordinaires d'un nominal de 20 euros chacune et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2011, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 266 200 actions.

## ÉVOLUTION DU CAPITAL

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2011.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de la Société Industrielle et Financière de l'Artois sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.



L'endettement net utilisé est présenté en note 18 – Endettement financier.  
Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

#### DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le montant total des dividendes payés par la société mère au titre de l'exercice 2010 est de 5,1 millions d'euros, soit 19 euros par action.

#### RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	11 208	23 380
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	11 208	23 380
<b>Nombre de titres émis au 31 décembre</b>		
<b>Nombre de titres émis</b>	<b>266 200</b>	<b>266 200</b>
Nombre de titres d'autocontrôle	0	0
<b>Nombre de titres en circulation</b>	<b>266 200</b>	<b>266 200</b>
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Actions gratuites	0	0
<b>Nombre de titres émis et potentiels</b>	<b>266 200</b>	<b>266 200</b>
<b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base</b>	<b>266 200</b>	<b>266 200</b>
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription et d'actions gratuites	0	0
<b>Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution</b>	<b>266 200</b>	<b>266 200</b>

#### NOTE 15 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Augmen- tations	Diminutions		Variations de périmètre	Autres mouvements	Variations de change	Au 31/12/2011
			avec utilisation	sans utilisation				
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	1 133	1 305	(313)	(493)	0	0	2	1 634
Autres provisions pour risques	479	66	(54)	(25)	0	0	0	466
Restructurations	183	132	0	(113)	0	0	0	202
Provisions environnementales	0	39	0	0	0	429	0	468
Autres provisions pour charges	1 000	1 068	(28)	(200)	0	(428)	0	1 412
<b>Total provisions à moins d'un an</b>	<b>2 795</b>	<b>2 610</b>	<b>(395)</b>	<b>(831)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4 182</b>
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques filiales	96	0	0	0	16	0	1	113
Autres provisions pour risques	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	381	0	(75)	0	0	0	0	306
Obligations contractuelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions environnementales	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total autres provisions</b>	<b>477</b>	<b>0</b>	<b>(75)</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>419</b>
<b>Total</b>	<b>3 272</b>	<b>2 610</b>	<b>(470)</b>	<b>(831)</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4 601</b>

(1) Correspond à des litiges d'exploitation individuellement non significatifs.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2011

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(2 610)	831	(1 779)
Résultat financier	0	0	0
Charge d'impôt	0	0	0
<b>Total</b>	<b>(2 610)</b>	<b>831</b>	<b>(1 779)</b>

## NOTE 16 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

### ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	2 236	346	2 582	1 887	334	2 221
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0	0	0	0
Écarts actuariels non comptabilisés	321	0	321	156	0	156
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	(316)	0	(316)	0	0	0
<b>Montant net au bilan des engagements envers le personnel</b>	<b>2 241</b>	<b>346</b>	<b>2 587</b>	<b>2 043</b>	<b>334</b>	<b>2 377</b>

Les pertes et gains actuariels d'expérience générés courant 2011 pour le Groupe s'élèvent à – 7 milliers d'euros (soit – 0,27% par rapport à l'engagement).

### COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(142)	(30)	(172)	(134)	(26)	(160)
Charges d'intérêt	(75)	(14)	(89)	(97)	(15)	(112)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	2	0	2
Coût des services passés	(26)	0	(26)	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(7)	21	14	22	(69)	(47)
Effets des réductions et liquidation de plan	0	0	0	262	18	280
<b>Coûts des engagements envers le personnel</b>	<b>(250)</b>	<b>(23)</b>	<b>(273)</b>	<b>55</b>	<b>(92)</b>	<b>(37)</b>

## MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉS AU BILAN

## Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	Exercice 2011			Exercice 2010		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 043</b>	<b>334</b>	<b>2 377</b>	<b>2 395</b>	<b>269</b>	<b>2 664</b>
Augmentation	250	23	273	(55)	92	37
Diminution	(52)	(11)	(63)	(91)	(23)	(114)
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	(206)	(4)	(210)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>2 241</b>	<b>346</b>	<b>2 587</b>	<b>2 043</b>	<b>334</b>	<b>2 377</b>

## HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

## Répartition géographique des engagements en date de clôture

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	France	Autres	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	2 165	71	2 236
Valeur actualisée des obligations (régimes financés)	0	0	0
Avantages postérieurs à l'emploi	2 165	71	2 236
Autres avantages à long terme	119	227	346
Écarts actuariels non comptabilisés	352	(31)	321
Juste valeur des actifs du régime	0	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	(316)	0	(316)
<b>Montant net au bilan des engagements envers le personnel</b>	<b>2 320</b>	<b>267</b>	<b>2 587</b>

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus pour les engagements significatifs par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements, sont les suivantes :

Résumé (en pourcentage)	France	Autres
<b>Au 31 décembre 2011</b>		
Taux d'actualisation	4,50	4,50
Rendement attendu des actifs	4,00	4,00
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,60	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	3,40
<b>Au 31 décembre 2010</b>		
Taux d'actualisation	4,00	4,00
Rendement attendu des actifs	4,00	4,00
Augmentation des salaires <sup>(1)</sup>	2,60	2,60
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40	3,40

(1) Inflation comprise.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité). (Voir « Principes et méthodes comptables ».)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## SENSIBILITÉS

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

Évolution du taux d'actualisation	En %		En milliers d'euros	
	De - 0,5 %	De + 0,5 %	De - 0,5 %	De + 0,5 %
Effet sur l'engagement 2011	7,15	- 6,51	185	(168)
Effet sur la charge 2012	3,90	- 5,99	13	(20)

Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux :

Évolution des coûts médicaux	En %		En milliers d'euros	
	De - 1 %	De + 1 %	De - 1 %	De + 1 %
Effet sur l'engagement 2011	- 2,04	2,08	0	0
Effet sur le coût normal et les intérêts 2012	- 2,15	2,08	0	0

## NOTE 17 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	12 443	12 424	19	0
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	13 867	13 867	0	0
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b)</b>	<b>26 310</b>	<b>26 291</b>	<b>19</b>	<b>0</b>
Dérivés passifs (c)	0	0	0	0
<b>Total dettes financières (a + b + c)</b>	<b>26 310</b>	<b>26 291</b>	<b>19</b>	<b>0</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	43 723	43 723	0	0
Impôts courants	3 127	3 127	0	0
Autres passifs courants	7 888	7 888	0	0
<hr/>				
Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	13 782	13 753	29	0
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	19 655	19 655	0	0
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b)</b>	<b>33 437</b>	<b>33 408</b>	<b>29</b>	<b>0</b>
Dérivés passifs (c)	0	0	0	0
<b>Total dettes financières (a + b + c)</b>	<b>33 437</b>	<b>33 408</b>	<b>29</b>	<b>0</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	28 176	28 176	0	0
Impôts courants	2 419	2 419	0	0
Autres passifs courants	7 859	7 859	0	0

## NOTE 18 – ENDETTEMENT FINANCIER

## ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2010	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 443	12 424	19	13 782	13 753	29
Autres emprunts et dettes assimilées	13 867	13 867	0	19 655	19 655	0
Dérivés passifs	0	0	0	0	0	0
<b>Endettement financier brut</b>	<b>26 310</b>	<b>26 291</b>	<b>19</b>	<b>33 437</b>	<b>33 408</b>	<b>29</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	(32 438)	(32 438)	0	(7 461)	(7 461)	0
Dépôt de garantie en trésorerie	0	0	0	0	0	0
Dérivés actifs	0	0	0	0	0	0
<b>Endettement financier net</b>	<b>(6 128)</b>	<b>(6 147)</b>	<b>19</b>	<b>25 976</b>	<b>25 947</b>	<b>29</b>

(1) Voir note 13 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

## Analyse des passifs financiers par catégorie

## Passifs au coût amorti

Emprunts auprès des établissements de crédit (en milliers d'euros)	31/12/2011 <sup>(1)</sup>	31/12/2010 <sup>(1)</sup>
Valeur	12 443	13 782

(1) Dont 11 724 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 12 553 milliers d'euros au 31 décembre 2010 au titre d'un programme de mobilisation de créances.

Autres emprunts et dettes assimilées (en milliers d'euros)	Au 31/12/2011 <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2010 <sup>(1)</sup>
Valeur	13 867	19 655

(1) Comprend principalement :  
– un compte courant avec le Groupe Bolloré pour un montant de 11 574 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (contre 16 601 milliers d'euros au 31 décembre 2010) ;  
– des concours bancaires courants pour un montant de 2 293 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 2 996 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

## Selon la devise

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Livres sterling	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	12 443	12 412	12	19
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	13 867	13 582	48	237
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b)</b>	<b>26 310</b>	<b>25 994</b>	<b>60</b>	<b>256</b>

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Livres sterling	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	13 782	13 753	0	29
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	19 655	18 459	63	1 133
<b>Sous-total : Passifs au coût amorti (a + b)</b>	<b>33 437</b>	<b>32 212</b>	<b>63</b>	<b>1 162</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2011			Au 31/12/2010		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	12 443	19	12 424	13 782	29	13 753
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	13 867	0	13 867	19 655	0	19 655
<b>Sous-total passifs hors dérivés (a + b)</b>	<b>26 310</b>	<b>19</b>	<b>26 291</b>	<b>33 437</b>	<b>29</b>	<b>33 408</b>

## NOTE 19 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Dettes fournisseurs	16 251	147	6 911	9	0	23 318
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	9 179	(2)	557	5	(1)	9 738
Clients créditeurs	2 275	0	7 361	7	0	9 643
Comptes courants – passif à moins d'un an	1	0	15	23	0	39
Autres dettes d'exploitation	508	0	475	25	0	1 008
Autres dettes	(38)	0	12	4	(1)	(23)
<b>Total</b>	<b>28 176</b>	<b>145</b>	<b>15 331</b>	<b>73</b>	<b>(2)</b>	<b>43 723</b>

## NOTE 20 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Impôts courants – passif	2 419	(16)	725	(1)	0	3 127
<b>Total</b>	<b>2 419</b>	<b>(16)</b>	<b>725</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>3 127</b>

## NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2011
Produits constatés d'avance	7 859	0	1	28	0	7 888
Autres dettes courantes	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7 859</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>7 888</b>

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 22 – INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle sont ceux utilisés dans le reporting interne du Groupe, revu par la Direction générale (le principal décideur opérationnel pour le Groupe), ils reflètent l'organisation du Groupe qui est basée sur l'axe métier.

Le secteur présenté par le Groupe est décrit ci-dessous :

- Industrie qui comprend la conception, fabrication et ventes de terminaux spécialisés, bornes, contrôle d'accès et identification automatique.

Les holdings, ne dépassant pas les seuils quantitatifs prévus par la norme IFRS 8, figurent dans la colonne « Autres activités ».

Les transactions entre les différents secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Aucun client individuel ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les résultats opérationnels sectoriels sont les principales données utilisées par la Direction générale afin d'évaluer la performance des différents secteurs, et de leur allouer les ressources.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés, à l'exception de l'affectation des redevances de marque.

Le chiffre d'affaires et les investissements sont également suivis par la Direction générale sur une base régulière.

L'information concernant les dotations aux amortissements et provisions est fournie pour permettre au lecteur d'apprécier les principaux éléments sans effets monétaires du résultat opérationnel sectoriel, mais n'est pas transmise dans le reporting interne.

### INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En 2011 (en milliers d'euros)	Industrie	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	147 339	373	0	147 712
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>147 339</b>	<b>373</b>	<b>0</b>	<b>147 712</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(4 790)	0	0	(4 790)
<b>Résultat opérationnel consolidé</b>	<b>6 733</b>	<b>(39)</b>	<b>0</b>	<b>6 694</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>2 357</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 357</b>

En 2010 (en milliers d'euros)	Industrie	Autres activités	Élimination intersecteurs	Total consolidé
Chiffre d'affaires externe	124 387	154	0	124 541
Chiffre d'affaires intersecteurs	0	0	0	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>124 387</b>	<b>154</b>	<b>0</b>	<b>124 541</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(46)	0	0	(46)
<b>Résultat opérationnel consolidé</b>	<b>(267)</b>	<b>(270)</b>	<b>0</b>	<b>(537)</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>1 366</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 366</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Europe hors France	Amériques	Asie/Pacifique	Total
<b>En 2011</b>					
Chiffre d'affaires	85 963	39 250	16 757	5 742	<b>147 712</b>
Immobilisations incorporelles	990	107	26	0	<b>1 123</b>
Immobilisations corporelles	22 448	2 366	70	32	<b>24 916</b>
Investissements incorporels et corporels	1 957	324	68	8	<b>2 357</b>
<b>En 2010</b>					
Chiffre d'affaires	64 567	40 473	14 309	5 192	<b>124 541</b>
Immobilisations incorporelles	1 274	136	1	0	<b>1 411</b>
Immobilisations corporelles	22 244	2 384	77	47	<b>24 752</b>
Investissements incorporels et corporels	1 155	104	89	18	<b>1 366</b>

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

## NOTE 23 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2011 étant ramenées au périmètre et taux de change 2010.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et de variations de périmètre (acquisitions ou cessions de participation dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthode de consolidation) a été exclu.

(en milliers d'euros)	2011	Variations de périmètre	Variations de change	2011 périmètre et change constants	2010
Chiffre d'affaires	147 712	1 817 <sup>(1)</sup>	463	149 992	124 541
Résultat opérationnel	6 694	<b>346 <sup>(1)</sup></b>	<b>(22)</b>	7 018	<b>(537)</b>

(1) Les variations de périmètre sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel correspondent essentiellement à la sortie de périmètre d'IER Graphic suite à la cession de cette entité en 2010.

## NOTE 24 – RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Chiffre d'affaires	147 712	124 541
– ventes de biens	112 359	98 660
– prestations de services	33 698	24 962
– produits des activités annexes	1 655	919
Achats et charges externes :	(89 927)	(77 579)
– achats et charges externes	(87 386)	(74 714)
– locations et charges locatives	(2 541)	(2 865)
Frais de personnel	(46 886)	(45 419)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(4 790)	(46)
Autres produits opérationnels (*)	2 192	2 396
Autres charges opérationnelles (*)	(1 607)	(4 430)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6 694</b>	<b>(537)</b>



## (\*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	19	59	(40)	(165)	830	(995)
Pertes et gains de change	(90)	686	(776)	(519)	650	(1 169)
Bénéfices et pertes attribués	0	0	0	0	0	0
Autres	657	1 448	(791)	(1 350)	916	(2 266)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>586</b>	<b>2 192</b>	<b>(1 607)</b>	<b>(2 034)</b>	<b>2 396</b>	<b>(4 430)</b>

## NOTE 25 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2011	2010
Coût net du financement	(420)	(477)
– charges d'intérêts	(625)	(615)
– revenus des créances financières	205	138
– autres produits	0	0
Autres produits financiers (*)	9 648	25 738
Autres charges financières (*)	(119)	(514)
<b>Résultat financier</b>	<b>9 109</b>	<b>24 747</b>

## (\*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Revenus de titres et des valeurs mobilières de placement <sup>(1)</sup>	7 194	7 194	0	4 244	4 244	0
Plus-values sur cession des titres de participation et des valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0
Effet des variations de périmètre de consolidation <sup>(2)</sup>	(38)	0	(38)	(242)	0	(242)
Variations des provisions financières	(5)	0	(5)	229	243	(14)
Mise à la juste valeur des dérivés	0	0	0	0	0	0
Autres <sup>(3)</sup>	2 378	2 454	(76)	20 993	21 251	(258)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>9 529</b>	<b>9 648</b>	<b>(119)</b>	<b>25 224</b>	<b>25 738</b>	<b>(514)</b>

(1) Correspond principalement aux produits de dividendes reçus par la Société Industrielle et Financière de l'Artois de la société Bolloré (2 989 milliers d'euros au titre de l'exercice 2011, contre 3 288 milliers d'euros au titre de l'exercice 2010) et de la société Plantation des Terres Rouges (3 885 milliers d'euros au titre de l'exercice 2011 contre 648 milliers d'euros au titre de 2010).

(2) Effet de l'application de la norme IFRS 3 révisée.

(3) La ligne « Autres » intègre principalement la quote-part de résultat de la SNC Financière du Loch, remontée dans la société SIF Artois, soit 2 418 milliers d'euros au titre de l'exercice 2011, contre 20 689 milliers d'euros au titre de l'exercice 2010.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 26 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2011	2010
Impôts sur les bénéfices	(1 847)	(1 208)
Impôts sur les plus-values (long terme)	0	0
Contribution complémentaire sur IS	(11)	0
Produit d'intégrations fiscales	352	451
<b>Sous-total impôts courants</b>	<b>(1 506)</b>	<b>(757)</b>
Dotations/reprise provision pour impôt	75	(298)
Impôts différés nets	25	127
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit impôts, <i>carry back</i> )	(241)	292
Retenue à la source	0	0
CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	(471)	(393)
<b>Total</b>	<b>(2 118)</b>	<b>(1 029)</b>

### RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Résultat net consolidé	13 614	23 108
Résultat net des sociétés mises en équivalence	71	73
Charge (produit) d'impôt	2 118	1 029
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>15 803</b>	<b>24 210</b>
Taux d'impôt théorique de la société mère	33,33 %	33,33 %
<b>Profit (charge) théorique d'impôt</b>	<b>(5 267)</b>	<b>(8 069)</b>
<b>Rapprochement</b>		
Différences permanentes	1 491	7 369
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	(43)	(80)
Activation (dépréciation) de reports déficitaires	1 724	(838)
Crédit d'impôt	0	0
Incidences des différentiels de taux d'impôt	(9)	426
Autres	(14)	163
<b>Produit (charge) réel d'impôt</b>	<b>(2 118)</b>	<b>(1 029)</b>

**ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS**

(en milliers d'euros)	2011	2010
Reports fiscaux déficitaires activés	4 087	4 250
Provisions retraites et autres avantages au personnel	747	681
Réévaluation des immobilisations	(4 115)	(4 245)
Provisions règlementées à caractère fiscal	(931)	(855)
Crédit-bail	(197)	(239)
Différences temporaires sociales	217	298
Autres	249	173
<b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>	<b>57</b>	<b>63</b>

**REPORTS DÉFICITAIRES NON ACTIVÉS – EN IMPÔT**

(en milliers d'euros)	2011	2010
Déficits reportables	17 709	18 427
Amortissements réputés différés	0	0
<b>Total</b>	<b>17 709</b>	<b>18 427</b>

**ÉVOLUTION EN 2011**

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements <sup>(1)</sup>	Au 31/12/2011
Impôts différés – actif	4 971	(33)	(558)	0	(4 276)	104
Impôts différés – passif	4 908	0	(584)	(1)	(4 276)	47

(1) Correspond à la compensation des impôts différés – actif et des impôts différés – passifs à l'ouverture relatifs au groupe d'intégration fiscale IER.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 27 – EFFECTIFS MOYENS

	2011	2010
Cadres	245	238
Agents de maîtrise/employés et ouvriers	458	467
<b>Total</b>	<b>703</b>	<b>705</b>

### VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2011	2010
Industrie	703	705
Autres activités	0	0
<b>Total</b>	<b>703</b>	<b>705</b>

### NOTE 28 – PARTIES LIÉES

#### RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

(en milliers d'euros)	2011	2010
Avantages à court terme	28	27
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paieement en actions	0	0

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe Bolloré a accordé des actions gratuites Bolloré SA à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe Artois, cependant aucun mandataire social n'en a reçu dans le cadre de son mandat. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2010. Les modalités de ce plan ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 31 août 2010.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « *Share-based payment* » à cette attribution d'actions gratuites. À la date d'octroi, le 8 décembre 2010, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période

correspondant à la durée d'acquisition des droits (0 millier d'euros concernant les dirigeants sur l'exercice 2011).

Le Groupe Bolloré a accordé des options de souscription d'actions Bolloré SA à certains salariés du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois, cependant aucun mandataire social n'en a reçu dans le cadre de son mandat. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

**TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2011	2010
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	16 065	441
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	22 076	23 162
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Achats et charges externes</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	(2 031)	(1 830)
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	(22 076)	(23 162)
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Autres produits et charges financiers</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	9 607	24 919
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	938	1 228
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	(25)	(85)
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	7 814	74
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	5 960	7 608
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
Provisions pour créances douteuses	0	0
<b>Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	8 057	283
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	5 956	7 600
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie actif</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	28 624	5 481
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	7 936	3 517
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie passif</b>		
Entités non consolidées du Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois	11 611	16 601
Entités consolidées par intégration globale <sup>(1)</sup>	10 619	6 640
Entités sous contrôle conjoint <sup>(2)</sup>	0	0
Entités mises en équivalence <sup>(2)</sup>	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant à 100 % avant application des taux d'intégration.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 29 – ENGAGEMENTS CONTRACTUELS HORS BILAN

### ENGAGEMENTS DE LOCATION

#### Contrats de locations en tant que preneur

##### Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	(7 162)	(2 595)	(4 567)	(334)
Revenus des sous-locations	2 938	588	2 350	450
<b>Total</b>	<b>(4 224)</b>	<b>(2 007)</b>	<b>(2 217)</b>	<b>116</b>

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements minimaux	(7 969)	(2 677)	(5 054)	(238)
Revenus des sous-locations	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>(7 969)</b>	<b>(2 677)</b>	<b>(5 054)</b>	<b>(238)</b>

#### Contrats de locations en tant que bailleur

Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location.

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	0	0	0	0
Loyers conditionnels de l'exercice	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	2 053	302	1 208	543
Loyers conditionnels de l'exercice	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>2 053</b>	<b>302</b>	<b>1 208</b>	<b>543</b>

### ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroires accordés	567	539	28	0
Nantissements et hypothèques (*)	5 798	0	0	5 798
Engagements fermes d'investissements	75	75	0	0
Investissements futurs au titre des concessions	0	0	0	0

#### (\*) DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti
Sur immobilisations incorporelles			
Nantissement sur fonds de commerce			
Automatic System Belgium <sup>(1)</sup>	01/07/2002	Illimité	5 798

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions, avals, garantie et ducroires accordés	671	564	107	0
Nantissements et hypothèques (*)	5 501	0	0	5 501
Engagements fermes d'investissements	0	0	0	0
Investissements futurs au titre des concessions	0	0	0	0

## (\*) DÉTAIL DES NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti
Sur immobilisations incorporelles			
Nantissement sur fonds de commerce			
Automatic System Belgium <sup>(1)</sup>	01/07/2002	Illimité	5 501

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

## ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DU FINANCEMENT

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 530	822	576	132
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt (*)	200 000	0	200 000	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

## (\*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Sté Industrielle et Financière de l'Artois	200 000	06/02/2015	Titres Bolloré <sup>(1)</sup>

(1) Nantissement des titres Bolloré.

Le Groupe Financière de l'Odet a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros indexé sur le cours de l'action Bolloré.

Cet emprunt est contractuellement assorti d'un *swap* qui échange l'indexation contre un intérêt variable.

Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe.

Cet emprunt fait l'objet d'une garantie de première demande de Bolloré et en garantie des obligations de Bolloré SA, du nantissement de 2,1 millions d'actions de Bolloré SA, dont 900 000 actions par Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions et garanties financières	1 031	44	5	982
Nantissements, hypothèques, actifs et sûretés donnés en garantie d'emprunt (*)	200 000	0	200 000	0
Autres engagements donnés	0	0	0	0

## (\*) DÉTAIL DES PRINCIPAUX NANTISSEMENTS, SÛRETÉS RÉELLES ET HYPOTHÈQUES

Emprunteur	Valeur nominale garantie à l'origine (en milliers d'euros)	Échéance	Actif nanti
Société Industrielle et Financière de l'Artois	200 000	06/02/2015	Titres Bolloré <sup>(1)</sup>

(1) Nantissement des titres Bolloré.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le Groupe Financière de l'Odet a émis au cours du second semestre 2010 un emprunt obligataire de 200 millions d'euros indexé sur le cours de l'action Bolloré.

Cet emprunt est contractuellement assorti d'un *swap* qui échange l'indexation contre un intérêt variable.

Cet emprunt ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe.

Cet emprunt fait l'objet d'une garantie de première demande de Bolloré et en garantie des obligations de Bolloré SA, du nantissement de 2,1 millions d'actions de Bolloré SA, dont 900 000 actions par Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Le Groupe conserve durant toute l'opération la pleine propriété des actions et des droits et intérêts associés.

## ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES OPÉRATIONS SUR TITRES

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Engagements fermes d'achat de titres <sup>(1)</sup>	0	0	0	0
Garanties et autres engagements accordés	450	450	0	0

(1) Uniquement les engagements non comptabilisés dans les états financiers.

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Engagements fermes d'achat de titres <sup>(1)</sup>	0	0	0	0
Garanties et autres engagements accordés	450	0	450	0

(1) Uniquement les engagements non comptabilisés dans les états financiers.

## ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	3 000	3 000	0	0
Au titre du financement	0	0	0	0
Au titre des opérations sur titres	0	0	0	0

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles	3 000	3 000	0	0
Au titre du financement	0	0	0	0
Au titre des opérations sur titres	0	0	0	0



### NOTE 30 – INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET LA GESTION DES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle Interne inclus dans le présent document.

#### SUIVI ET GESTION DE LA DETTE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

#### Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le Groupe est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir note 1 – B – Principes comptables).

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture. Au 31 décembre 2011, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élèvent à 409,9 millions d'euros avant impôt, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2011, une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de 5 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés, dont 0,2 million pour les titres Financière V<sup>(1)</sup>.

#### Risque de liquidité

Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois dispose au 31 décembre 2011 d'une trésorerie nette de 6 128 milliers d'euros.

Le Groupe Artois dispose d'un compte courant avec le Groupe Bolloré qui peut, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence de ce Groupe au 31 décembre 2011.

Aucun financement bancaire ne prévoit de clause de remboursement anticipé dépendant du respect de ratios financiers.

#### Risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couverture de taux. Des couvertures de type ferme (*swap* de taux, FRA) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

Le Groupe Société Industrielle et Financière de l'Artois n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de couverture de taux au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, le Groupe fait apparaître un désendettement net de 6 128 milliers d'euros, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré.

Sensibilité : si les taux varient uniformément de + 1 %, l'impact annuel sur les frais financiers serait de + 61 milliers d'euros.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

#### Risque crédit client

La Direction de la trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance crédit et, les plus grandes, ont un *credit manager*.

De par la diversité de ses activités, le Groupe a une base de clients très diversifiée tant en termes de secteur d'activité que de taille et de localisation.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas, et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance crédit, et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients, ainsi que les charges et produits sur ces créances, sont présentées dans la note 10 – Clients et autres débiteurs.

#### Risque de devise

La faible part du chiffre d'affaires (85 % en zone euro, 15 % autres devises) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises autres que l'euro.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'en import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion, sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à 30 ou 60 jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les flux intragroupe font l'objet d'un *netting* mensuel qui permet de limiter les flux échangés et de couvrir les risques de change résiduels.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés en 2011 pour le Groupe à – 90 milliers d'euros (– 519 milliers d'euros en 2010).

### NOTE 31 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

(1) Réévaluations par transparence basées notamment sur les valeurs boursières (voir note 8 – Autres actifs financiers).

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 32 – HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

### MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	Total 2011	Total 2010	Constantin				AEG Finances			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Société Industrielle et Financière de l'Artois	37	30	32	5	20	3	5	25	11	36
Filiales	172	228	130	184	80	97	42	44	89	64
– Autres missions légales et accessoires										
Société Industrielle et Financière de l'Artois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>209</b>	<b>258</b>	<b>162</b>	<b>189</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>47</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>209</b>	<b>258</b>	<b>162</b>	<b>189</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>47</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Total 2010	Total 2009	Constantin				AEG Finances			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Société Industrielle et Financière de l'Artois	30	29	5	25	3	14	25	4	36	8
Filiales	228	198	184	152	97	86	44	46	64	92
– Autres missions légales et accessoires										
Société Industrielle et Financière de l'Artois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>258</b>	<b>227</b>	<b>189</b>	<b>177</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>69</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
Juridique, fiscal, social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>258</b>	<b>227</b>	<b>189</b>	<b>177</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>69</b>	<b>50</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**NOTE 33 – LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES**

Libellé	Siège	% d'intérêt 2011	% d'intérêt 2010 publié	N° SIREN/Pays/ Territoire
<b>I – Par intégration globale</b>				
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	Mère	Mère	562 078 261
Automatic Control Systems Inc.	New York	52,41	52,41	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	52,41	52,41	Canada
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	52,41	52,41	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	52,41	52,41	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	52,41	52,41	Espagne
Automatic Systems France SAS	Paris	52,41	52,41	304 395 973
Barrière Contrôle d'Accès SARL	Paris	52,41	52,41	420 248 031
IER GmbH	Uetze	52,41	52,41	Allemagne
IER Impresoras Especializadas	Madrid	52,41	52,41	Espagne
IER Inc.	Richardson	52,41	52,41	États-Unis
IER Ltd	Southhall	NC	52,41	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	52,41	52,41	Singapour
IER SAS	Suresnes	52,41	52,41	622 050 318
Socarfi	Puteaux	96,20	96,20	612 039 099
<b>II – Par mise en équivalence</b>				
Rivaud Innovation	Puteaux	23,84	23,84	390 054 815

NC : Non consolidé.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de Société Industrielle et Financière de l'Artois, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est indiqué dans le paragraphe 1 « Recours à des estimations » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les comptes consolidés. Ce paragraphe précise en outre que les montants qui figureront dans les futurs comptes consolidés de votre société pourraient être différents en cas de révision de ces estimations et hypothèses. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2011, nous avons considéré que les titres disponibles à la vente sont sujets à des estimations comptables significatives.

- Votre société présente dans ses actifs non courants, au poste « Autres actifs financiers », des actifs disponibles à la vente pour un montant net de 576 millions d'euros, tels que décrits dans la note 8 « Autres actifs financiers » de l'annexe. Votre société valorise ces actifs à leur juste valeur conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 12.1 « Actifs disponibles à la vente » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère approprié des procédures et des méthodes utilisées pour les estimations et avons procédé à l'appréciation des données prévisionnelles et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Membre de Grant Thornton International  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

# COMPTES ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

Bilan	68
Compte de résultat	70
Annexe aux comptes annuels	71
Notes sur le bilan – notes 1 à 5	71
Notes sur le compte de résultat – notes 6 à 11	73
Informations diverses – notes 12 à 19	74
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	75
Filiales et participations au 31 décembre 2011	76
Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	78
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	79

# COMPTES ANNUELS

## BILAN

### ACTIF

		31/12/2011		31/12/2010	
(en milliers d'euros)	Note	Montant brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>					
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles		4	4	0	0
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations		85 681	7 047	78 634	78 664
Autres titres immobilisés		98 915	0	98 915	98 915
<b>Total</b>	1-2	<b>184 600</b>	<b>7 051</b>	<b>177 549</b>	<b>177 579</b>
<b>Créances</b>					
Autres créances		28 987		28 987	25 804
<b>Divers</b>					
Disponibilités		0		0	
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance		11		11	11
<b>Total</b>	3	<b>28 998</b>	<b>0</b>	<b>28 998</b>	<b>25 815</b>
<b>Total actif</b>		<b>213 598</b>	<b>7 051</b>	<b>206 547</b>	<b>203 394</b>

**PASSIF**

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social ou individuel		5 324	5 324
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 610	4 610
Écarts de réévaluation		229	229
<b>Réserves</b>			
Réserve légale		532	532
Réserves réglementées			
Autres réserves		144 727	144 727
Report à nouveau		41 862	22 903
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		<b>8 641</b>	<b>24 017</b>
<b>Total</b>	4	<b>205 925</b>	<b>202 342</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour charges		301	301
<b>Total</b>	5	<b>301</b>	<b>301</b>
<b>Dettes</b>			
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5	15
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		75	66
Dettes fiscales et sociales		241	670
<b>Dettes diverses</b>			
Autres dettes		0	0
<b>Total</b>	3	<b>321</b>	<b>751</b>
<b>Total passif</b>		<b>206 547</b>	<b>203 394</b>

## COMPTES ANNUELS

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Note	2011	2010
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>373</b>	<b>154</b>
Autres produits	8	0	0
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>373</b>	<b>154</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres achats et charges externes	6	354	367
Impôts, taxes et versements assimilés	7	21	21
Autres charges	8	37	34
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>412</b>	<b>422</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(39)</b>	<b>(269)</b>
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participations		9 642	25 274
Autres intérêts et produits assimilés		184	10
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	0
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers</b>		<b>9 827</b>	<b>25 285</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		30	99
Intérêts et charges assimilés		0	20
<b>Total des charges financières</b>		<b>30</b>	<b>119</b>
<b>Résultat financier</b>	9	<b>9 797</b>	<b>25 166</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>9 758</b>	<b>24 897</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	10	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts sur les bénéfices	11	1 117	880
<b>Total des produits</b>		<b>10 200</b>	<b>25 438</b>
<b>Total des charges</b>		<b>1 559</b>	<b>1 421</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>		<b>8 641</b>	<b>24 017</b>



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût historique d'acquisition, exception faite de certains titres de participation pour lesquels a été retenue la valeur réévaluée déterminée selon les modalités légales de la réévaluation au 31 décembre 1976.

À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité et/ou des perspectives d'avenir ainsi que de la valeur d'utilité de la participation.

### 2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## NOTES SUR LE BILAN

### NOTE 1 – ACTIF IMMOBILISÉ

#### VALEURS BRUTES

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2011	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2011	Dont entreprises liées
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Autres	4	0	0	4	0
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	85 681	0	0	85 681	85 681
Autres titres immobilisés	98 915	0	0	98 915	98 915
<b>Total</b>	<b>184 600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>184 600</b>	<b>184 596</b>

#### RÉÉVALUATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

L'incidence de la réévaluation légale de 1976 sur les immobilisations existantes au 31 décembre 2011 se résume comme suit :

Immobilisations non amortissables (en milliers d'euros)	Valeur en coût historique	Réévaluation	Valeur réévaluée
Participations	890	2 950	3 840

La réserve de réévaluation créée en contrepartie, au passif du bilan, pour un montant de 2 950 milliers d'euros, a été incorporée au capital au cours de l'exercice 1984-1985 par décision du Conseil d'administration du 17 octobre 1984.

### NOTE 2 – AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2011	Dotations financières	Reprises financières	Amortissements cumulés au 31/12/2011	Dont entreprises liées
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Autres	4			4	
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres de participation	7 017	30	0	7 047	7 047
<b>Total</b>	<b>7 021</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>7 051</b>	<b>7 047</b>

# COMPTES ANNUELS

## NOTE 3 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES

### ÉTAT DES CRÉANCES

Créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Dont entreprises liées
<b>Actif circulant</b>				
État				
Autres créances	28 987	28 987		28 987
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	11	11		0
<b>Total</b>	<b>28 998</b>	<b>28 998</b>		<b>28 987</b>

### ÉTAT DES DETTES

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises liées
<b>Dettes financières</b>					
Emprunts auprès des établissements de crédit	5	5			
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs	75	75			
Dettes fiscales et sociales	241	241			
Autres dettes	0				0
<b>Total</b>	<b>321</b>	<b>321</b>			<b>0</b>

## NOTE 4 – CAPITAUX PROPRES ET VARIATION DE LA SITUATION NETTE

Le capital social au 31 décembre 2011 est de 5 324 000 euros, divisé en 266 200 actions de 20 euros de valeur nominale chacune.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 01/01/2011	Affectation du résultat 2010	Autres mouvements	Résultat de l'exercice 2011	Capitaux propres au 31/12/2011
Capital social	5 324				5 324
Primes	4 610				4 610
Écarts de réévaluation	229				229
Réserve légale	532				532
Autres réserves	144 727				144 727
Report à nouveau	22 903	18 959			41 862
Résultat de l'exercice	24 017	(24 017)		8 641	8 641
<b>Total</b>	<b>202 342</b>	<b>(5 058)</b>		<b>8 641</b>	<b>205 925</b>

## NOTE 5 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	2011	2010
Provisions pour impôts	301	301

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 6 – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	2011	2010
Honoraires	(281)	(303)
Publicité	(48)	(39)
Services bancaires et frais sur titres	(25)	(25)
<b>Total</b>	<b>(354)</b>	<b>(367)</b>

### NOTE 7 – IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)	2011	2010
IFA	(21)	(21)

### NOTE 8 – AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2011	2010
Jetons de présence versés	(37)	(34)

### NOTE 9 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2011	2010
Revenus des titres de participation	7 225	4 585
Autres intérêts des conventions de trésorerie	184	(9)
Autres intérêts et produits assimilés	2 418	20 689
Perte sur créances liées à des participations	0	0
Dotations et reprises sur dépréciation	(30)	(99)
<b>Total</b>	<b>9 797</b>	<b>25 166</b>

### NOTE 10 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	2011	2010
Charges et produits nets sur opérations en capital	0	0

### NOTE 11 – VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat courant	9 758	(1 117)	8 641
Résultat exceptionnel	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9 758</b>	<b>(1 117)</b>	<b>8 641</b>

# COMPTES ANNUELS

## INFORMATIONS DIVERSES

### NOTE 12 – EFFECTIF MOYEN

Néant.

### NOTE 13 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société Industrielle et Financière de l'Artois a constitué le 6 août 2010 un nantissement d'un compte titre sur lequel ont été créditées 900 000 actions Bolloré qu'elle détient. Cet engagement s'élève à 124 470 milliers d'euros.

### NOTE 14 – RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

	2011
Jetons de présence	37 milliers d'euros

### NOTE 15 – AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

### NOTE 16 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. ci-après.

### NOTE 17 – INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Sont considérées comme des entreprises liées, les entreprises qui sont susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

(en milliers d'euros)	Montant net	Dont entreprises liées
Produits financiers	9 827	9 827
Charges financières	(30)	(30)

### NOTE 18 – INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIÉES

Concernant les transactions conclues entre parties liées, la société n'est pas concernée, toutes les opérations étant faites à des conditions normales.

### NOTE 19 – CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans la consolidation de la société Bolloré :  
Odet  
29500 Ergué-Gabéric

## RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011
<b>I. Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social <sup>(1)</sup>	5 324	5 324	5 324	5 324	5 324
Nombre d'actions émises	266 200	266 200	266 200	266 200	266 200
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice des droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II. Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	66 205	(18 208)	27 606	24 996	9 759
Impôts sur les bénéfices <sup>(2)</sup>	1 312	147	214	880	1 117
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	64 399	(18 260)	27 424	24 017	8 641
Montant des bénéfices distribués	54 837	0	0	5 058	9 051
<b>III. Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	243,78	(68,95)	102,90	90,59	32,46
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	241,92	(68,60)	103,02	90,22	32,46
Dividende versé à chaque actionnaire	206,00	0,00	0,00	19,00	34,00
<b>IV. Personnel</b>					
Nombre de salariés	-	-	-	-	-
Montant masse salariale	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

(1) En milliers d'euros.

(2) Entre parenthèses : produit d'impôt.

## COMPTES ANNUELS

## FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Société (en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu	Valeur brute
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société</b>				
<b>1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)</b>				
IER	4 105	(1 336)	52,41 %	15 460
<b>2. Participations (de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)</b>				
Rivaud innovation	4 800	(150)	23,45 %	2 852
Plantations des Terres Rouges	17 029	512 433	22,81 %	11 683
Rivaud Loisir Communication	7 400	(2 758)	17,71 %	1 771
Compagnie de Pleuven	136 201	187 274	12,00 %	16 341
SAFA	4 040	6 998	11,98 %	1 411
Financière du Loch	236 940	76	11,95 %	28 312
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>				
<b>1. Filiales (non reprises au paragraphe A)</b>				
Filiales françaises (ensemble)				45
Filiales étrangères (ensemble)				-
<b>2. Participations (non reprises au paragraphe A)</b>				
Participations françaises (ensemble)				-
Participations étrangères (ensemble)				-
<b>3. Titres de sociétés détenues à moins de 10 %</b>				106 721
<b>Total</b>				<b>184 596</b>

(1) Financière du Loch : la durée de l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été de six mois.

Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2011	Numéro SIRET
15 460	-	-	77 266	2 447	-	622 050 318 00063
1 077	-	-	-	(39)	-	390 054 815 00027
11 683	-	-	-	56 214	3 885	Société étrangère
822	-	-	138	(101)	-	428 773 980 00019
16 341	-	-	-	35 239	0	487 529 828 00013
1 411	-	-	-	2 415	55	409 140 530 00026
28 312	-	-	-	5 808	2 418	417 537 628 00014 <sup>(1)</sup>
45	-	-				
-	-	-				
-	-	-				
-	-	-				
102 398						
<b>177 549</b>	-	-			<b>6 358</b>	

# COMPTES ANNUELS

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de Société Industrielle et Financière de l'Artois, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des titres de participation, ainsi que des autres titres immobilisés en fonction de la valeur d'inventaire des filiales concernées, selon les modalités décrites dans le paragraphe 1 « Immobilisations financières » de la section « Méthodes et principes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Membre de Grant Thornton International  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### I – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### II – CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

##### Avec la société Financière de l'Odet

Dans le cadre de la garantie conférée par votre société au titre de l'emprunt obligataire émis en août 2010 par Financière de l'Odet, et conformément aux dispositions de la convention conclue le 9 août 2010, votre société a facturé à Financière de l'Odet une rémunération annuelle égale à 0,3% du montant maximum de 124 470 000 euros pouvant être appelé au titre de la garantie, soit une rémunération de 373 410 euros facturée en 2011.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Membre de Grant Thornton International  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



## RÉSOLUTIONS

Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2012

82

# RÉSOLUTIONS

## RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2012

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2011)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Président sur le contrôle interne, qu'elle approuve dans tous leurs termes, ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011)

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 et du rapport des Commissaires aux comptes, faisant apparaître un résultat net de 13,6 millions d'euros, dont 11,2 millions d'euros part du Groupe, contre un résultat net de 23,1 millions d'euros pour l'exercice précédent, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui sont présentés.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)	
Résultat de l'exercice	8 640 879,38
Report à nouveau antérieur	41 862 996,88
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>50 503 876,26</b>
Dividendes	9 050 800,00
Au compte « Report à nouveau »	41 453 076,26

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 34 euros par action au nominal de 20 euros.

En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Ce dividende sera, selon la procédure applicable aux actions admises en Euroclear, mis en paiement le 18 juin 2012.

Conformément aux dispositions légales, le tableau suivant récapitule le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercice	2010	2009	2008
Nombre d'actions	266 200	266 200	266 200
Dividendes (en euros)	19,00 <sup>(1)</sup>	–	–
Montant distribué (en millions d'euros)	5,06	–	–

(1) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2010 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions et engagements réglementés)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des déclarations qui y sont inscrites et en approuve les conclusions.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'Olivier Roussel arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale, constatant que le mandat de Compagnie du Cambodge arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Nomination d'un administrateur)

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, nomme Céline Merle-Béral, demeurant 129, boulevard du Général-Koenig – 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### HUITIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

## AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

Attestation du rapport financier annuel	84
Document d'information annuel	84

## AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

### ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 30 avril 2012  
Cédric de Bailliencourt  
Président-directeur général

### DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de la société ([www.sif-artois.com](http://www.sif-artois.com)).

Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

#### COMMUNIQUÉS

22/03/2012	Résultats de l'exercice 2011
09/02/2012	Chiffre d'affaires de l'exercice 2011
08/11/2011	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2011
31/08/2011	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2011
30/08/2011	Résultats du premier semestre 2011
15/06/2011	Résultats des votes des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011
17/05/2011	Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 10 juin 2011
03/05/2011	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011
29/04/2011	Mise à disposition du rapport annuel
31/03/2011	Résultats de l'exercice 2010
11/02/2011	Chiffre d'affaires de l'exercice 2010

### DÉCLARATION D'OPÉRATIONS SUR TITRES SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L'ARTOIS PAR LES DIRIGEANTS

13/05/2011	Déclarations d'opérations sur titres
------------	--------------------------------------

### PUBLICATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.SIF-ARTOIS.COM

31/08/2011	Rapport financier semestriel 2011
29/04/2011	Rapport annuel 2010

### RAPPORT ANNUEL DISPONIBLE AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

31/05/2012	Rapport annuel 2011
30/05/2011	Rapport annuel 2010

### INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLE SUR LE SITE [WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR](http://WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR)

29/06/2011	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2010
16/05/2011	Avis de convocation aux Assemblées ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011
08/04/2011	Avis préalable de convocation pour les Assemblées ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011

### INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

22/04/2011	Déclaration de nomination d'un nouveau représentant permanent de Compagnie du Cambodge (dépôt numéro 12919 du 22 avril 2011)
15/07/2011	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 (dépôt numéro 16278 du 15 juillet 2011)
15/07/2011	Dépôt des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2011 (dépôt numéro 16280 du 15 juillet 2011)

### INFORMATIONS MISES À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES, PRÉALABLEMENT À LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L'ARTOIS

#### Préalablement à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 10 juin 2011

- L'avis préalable de réunion comportant le texte des résolutions paru dans le Bulletin des annonces légales obligatoires n° 42 du 8 avril 2011
- L'avis de convocation paru dans le Bulletin des annonces légales obligatoires n° 58 du 16 mai 2011
- L'avis de convocation paru dans le journal des annonces légales *Le Quotidien juridique* n° 96 du 16 mai 2011
- Les statuts
- Information des actionnaires concernant le candidat aux fonctions d'administrateur
- L'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2010, ainsi que le tableau des affectations de résultat, l'inventaire des valeurs mobilières, les comptes consolidés et le rapport sur la gestion du Groupe
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Le rapport du Conseil d'administration
- Le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire
- Le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne
- Le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

- Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (art. L. 228-92 du Code de commerce)
- Le rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription (art. L. 225-135 et suivants et L. 228-92 et suivants du Code de commerce)
- La liste des administrateurs avec l'indication de leurs fonctions dans d'autres sociétés
- La liste des conventions relevant des dispositions de l'article L. 225-39 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010
- Le tableau récapitulatif des délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital
- Le texte des projets de résolutions
- La liste des actionnaires arrêtée par la société trois jours ouvrés qui précède l'Assemblée générale











---

TOUR BOLLORÉ  
31-32, QUAI DE DION-BOUTON  
92811 PUTEAUX CEDEX – FRANCE  
TÉL. : + 33 (0)1 46 96 44 33  
FAX : + 33 (0)1 46 96 44 22

[www.sif-artois.com](http://www.sif-artois.com)

